

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. XII.

No. 9.

Prix du numéro, 7 centims.—Annonces, laligne, 10 centims.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 3 MARS 1839

AVIS IMPORTANTS

L'Opinion Publique est imprimée et publiée tous les jeudis par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND (limitée,) à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par années s'ils ne paient qu'au bout de trois mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou : "Au Gérant de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Adresser les correspondances littéraires : "Au Rédacteur de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

LES HOMMES DE 37-38

LETTRE DE CHEVALIER DE LORIMIER A SA SŒUR APRÈS SON EMPRISONNEMENT.

Montréal, Prison Neuve, 20 déc. 1838.

V

Ma chère sœur,

"Notre prison offre aujourd'hui un aspect terrible; immédiatement sous nos yeux les valets altérés de sang d'un gouvernement cruel et despotique s'occupent joyeusement à dresser l'échafaud sur lequel doivent d'abord périr deux de nos braves compatriotes qui seront suivis d'un plus grand nombre. Les deux infortunés et généreux patriotes qui doivent être sacrifiés demain, sont messieurs Joseph-Narcisse Cardinal, notaire public, et Joseph Duquette. François-Maurice Lepailleur et Maurice Thibert qui ont été condamnés dans le même temps ont obtenu un sursis. Ils sont tous de Château-guay. A chaque minute je m'attends à être séparé de mes compagnons de prison et d'être mis dans une autre pièce pour y attendre mon procès qui aura probablement lieu bientôt. L'échafaud, dressé devant moi, ne jette pas de terreur dans mon âme, car depuis longtemps je suis résigné à mon sort. La plateforme est érigée au-dessus de la porte principale de la prison. On la peut voir de la rue près des grands arbres qui sont au sud. J'espère que lorsqu'arrivera le jour où le sanguinaire gouverneur de cette province ordonnera qu'on m'ôte la vie sur l'échafaud, toute ma famille et tous mes amis viendront me voir rendre le dernier soupir, ce que je ferai avec joie pour relever mon pays de sa dégradation politique actuelle. Je prends la liberté de les inviter dès maintenant; peut-être ne le pourrai-je pas plus tard. Je puis les assurer qu'ils n'auront

pas lieu de craindre que je montre un signe de faiblesse, mais qu'au contraire ils me verront calme et serein, marcher avec courage vers ma tombe prématurément creusée. J'ai dit que depuis longtemps je suis préparé au sacrifice de ma vie; oui, de ma part le sacrifice est volontairement fait; mais il y en a un plus grand que je ne puis faire, et je crains de ne le pouvoir jamais, c'est d'avoir à abandonner une femme et des enfants que je chéris, que j'idolâtre et que j'estime mille fois plus que mon existence en ce monde. Comment puis-je volontairement renoncer à l'attachement qui me lie à eux? c'est complètement impossible!!! Hélas! comment ma chère et bien-aimée Henriette va-t-elle recevoir le coup terrible qui l'attend? Je souhaite, ma chère sœur, que vous essayiez tous les moyens de la consoler et de la porter à jeter le voile noir de l'oubli sur la mémoire d'un époux qui l'aimait si tendrement. Mais, O Dieu! que dis-je? Non, non, elle n'oubliera jamais son malheureux et tendre époux!! Non, non, elle gardera sacrée la mémoire de son compagnon bien-aimé. Mais que va-t-elle devenir, elle et mes chers petits enfants? Quel sera leur sort? Je vais les laisser sans fortune, sans protection? Qui les soutiendra? O Dieu! ces pensées rendent mon agonie terrible. A qui puis-je recommander ces tendres objets de mon fol amour? O mes compatriotes, je vous confie mes enfants. Je meurs pour la cause de mon pays, de votre pays; ne souffrez donc pas que ceux que je suis obligé de quitter, souffrent de la pauvreté après ma mort! C'est probablement ma chère sœur, la dernière fois que je pourrai vous écrire. Recevez donc, ma chère sœur, le dernier adieu de votre frère le plus affectionné et le plus infortuné. Mes tendres amitiés à tous mes amis. Soyez tous heureux — conservez votre courage. Quand à moi, je suis calme et plein de force. Adieu pour toujours!

Votre tendre frère,
CHEVALIER DE LORIMIER."

VI

Le 12 février 1839, un mardi, M. de Lorimier reçut l'avis qu'il serait exécuté, le vendredi suivant, et écrivit à un de ses cousins à Montréal, la lettre que voici :

Montréal, Prison-Neuve, 12 février 1839.

Mon cher cousin et ami,

"Quelque pénible que soit pour moi l'obligation de vous faire connaître la triste nouvelle qui m'a été annoncée aujourd'hui, je sens qu'il est de mon devoir de le faire sans hésitation. L'obligation dans laquelle vous m'avez mis par votre bonté et votre générosité et le souvenir des services que vous m'avez rendus me portent à vous faire connaître que ma fin est proche. Je m'acquiesce d'un devoir, je le sais, qui va causer de la peine à votre cœur. M. Day, juge avocat de la cour martiale, m'a d'ailleurs donné avis de me préparer à la mort pour vendredi prochain. Tous les efforts que vous avez faits pour arracher votre malheureux cousin au vil et odieux bourreau ont été vains. Mais à ce moment solennel de ma courte existence, je ne vous en suis pas moins reconnaissant de vos tentatives. Nous ne devons pas juger les choses d'après le succès ou le non succès qu'elles ont rencontré. Pour moi, vous avez fait tout ce qui était

en votre pouvoir, et c'est ce que je considère, et ce pourquoi je vous prie d'accepter l'expression de ma plus vive reconnaissance. J'ai encore un service, allez sans délai, voir ma chère Henriette. C'est à vous qu'il convient de lui offrir les consolations qu'elle peut recevoir sur cette terre de malheur. Pauvre malheureuse femme! De ma prison, il me semble voir son pauvre cœur brisé s'abandonner à la douleur et au désespoir. Mais à quoi serviront ses douleurs et ses larmes? Mon sort est irrévocablement réglé. Ma mort est résolue et est très importante pour mes meurtriers. Il faut le mieux possible faire face à la mort. Plus un homme se montre faible, plus il trouve redoutables les horreurs de la mort. Est-ce que les hommes ne doivent pas tous mourir? Je ne fais que ce que tous doivent faire un jour ou l'autre. Personne n'y peut échapper. Si ma mort arrive plus tôt que je n'étais en droit de l'attendre, c'est pour des motifs qui sont très honorables et dont je me glorifie. Je meurs, c'est un sacrifice sanglant à ma patrie. Je meurs martyr de la cause sacrée de la rédemption politique de mon cher pays! Puisse la cause malheureuse retirer quelque bénéfice de ma mort violente! Puisse les tyrans qui l'oppriment subir bientôt le sort cruel qu'ils infligent maintenant à des victimes comme Cardinal, Duquette, Hamelin, Robert et les deux Sanguinet et comme ceux qui le subiront avec moi vendredi prochain. Les motifs ont été honorables. Le ciel un jour ou l'autre couronnera nos efforts de succès; et alors les tories hautains et oppresseurs quitteront ce malheureux pays pour toujours, et la paix régnera sur la terre fertile de mon pays bien-aimé. Ayez la bonté de présenter mon amitié constante, mon respect inaltérable à votre aimable femme. Quand à vous, mon cher cousin, vivez heureux et quelquefois pensez à un homme qui a été plus malheureux que coupable et qui a offert un sacrifice sanglant à son pays.

Je demeure avec un tendre souvenir, votre affectionné et votre fidèle ami,
CHEVALIER DE LORIMIER."

VII

Montréal, Prison-Neuve, 12 février 1839.

Mon cher ami,

"Je n'ai plus que deux devoirs à remplir; le premier c'est de me tenir prêt pour le long voyage de l'éternité, le second d'écrire à mes amis et leur faire mes derniers adieux. Quand un homme est attaché à ce monde par des liens aussi forts que ce qui m'y retiennent, il est bien dur pour lui de mourir avant sa fin naturelle. Mais le sacrifice n'est pas aussi pénible qu'on pourrait le croire, quand on n'a pas considéré sa mort très prochaine. Plus nous pensons que la mort est proche, moins nous trouvons dur de mourir, et plus nous nous sentons résignés à notre sort. Si beaucoup d'hommes craignent, c'est qu'ils n'ont pas sérieusement pensé à mourir. Pour moi, mon cher ami, je suis résigné à mon sort aussi cruel que peu mérité. Je suis ferme et tout est fait déterminé à mourir comme un homme qui sacrifie sa vie à une bonne cause. Je remercie le Ciel de m'avoir donné autant de courage. Je ne pouvais entreprendre ce long voyage vers l'éternité sans vous remercier des nombreux services que vous m'avez rendus.

Permettez-moi, avant de vous quitter pour toujours, de vous assurer, que je vous ai toujours estimé comme un ami, et de vous exprimer aussi ma reconnaissance des secours que vous m'avez apportés durant mon malheureux emprisonnement. Puisse la providence vous donner sur cette terre de misère une carrière longue et heureuse! Puisse vous voir le jour où le sort cruel des nombreux martyrs qu'a faits notre sanguinaire et barbare gouverneur sir John Colborne, aura sa complète revanche sur les coupables qui ont versé le sang innocent! Puisse vous prospérer autant que vous le méritez et vous rappeler quelquefois la mémoire de votre ami malheureux mort sur l'échafaud pour racheter son pays opprimé.

Adieu pour toujours,
Votre ami sincère et dévoué,
CHEVALIER DE LORIMIER.

INCORRECTIONS DE LANGAGE RELEVÉES DANS LES JOURNAUX

15. Ne dites pas : *le et après* lundi 29 novembre... mais : *à partir du* lundi 29 novembre...

La première forme n'est pas française.
16. Ne dites : les trains *laisseront* la Pointe-Lévis... mais : les trains *quitteront* la Pointe-Lévis... ou bien : les trains *partiront* de la Pointe-Lévis...

Laisser une chose, c'est *s'abstenir de l'emporter*... cette expression ne convient donc pas dans le cas cité plus haut.

17. Ne dites pas : à partir du jeudi 23 décembre... mais : à partir du jeudi 23 décembre...

Le nom *jeudi* étant déterminé par la date 23 décembre, doit être précédé de l'article défini *le*, qui se contracte avec *de* pour former le mot *du*.

18. N'écrivez pas sur un tableau : trains *locaux* entre Aylmer... mais : trains *spéciaux* entre Aylmer et Ottawa...

Tous les trains sont *locaux*... mais il peut y avoir des trains spéciaux à telle ligne, à tel service.

L'expression *entre Aylmer* n'a pas de sens : *entre* se dit de deux objets, par exemple *entre Aylmer et Ottawa*, ou bien *entre Aylmer et Montréal*.

19. N'écrivez pas : les trains *allant et venant* de Québec... mais : les trains *allant à Québec ou en venant*... ou bien : les trains *venant* de Québec ou y *allant*.

La première tournure de phrase est incorrecte, car elle fait dire : les trains *allent* de Québec... Les mots *allant et venant* demandent des propositions différentes.

20. Ne dites pas : tous les trains font leur parcours *d'après l'heure de Montréal*... la phrase n'est pas incorrecte, mais elle ne dit rien du tout, car les trains font leur parcours aussi bien *d'après l'heure de Québec* que *d'après l'heure de Montréal* ou de toute autre station.

Il fallait dire : *le tableau du service des trains* est fait *d'après l'heure de Montréal*.

21. N'écrivez pas, pour une adresse : 6 rue du Roi Saint-Roch, mais : 6, rue du Roi (Saint-Roch).

La première manière d'écrire ferait croire qu'il s'agit d'un roi du nom de Saint-Roch.

Ce fut le 24 février que Louis-Philippe fut détrôné et chassé de la France, qui se forma en République, en 1848.

IMPROMPTU

SUR LA MORT DE M^{me} ROSITA JEHIN-PRUME

Puisque nous n'avons plus qu'à pleurer sur ta [tombe ;
Puisqu'il ne restera de toi qu'un souvenir ;
Avant que lourdement sur ton cercueil retombe
La pierre que nul bras ne saurait retenir ;

Laisse-moi te parler comme aux jours de jeunesse ;
Laisse-moi t'approcher et te serrer la main ;
Laisse-moi rappeler nos courts moments d'ivresse
Où je disais ému : " Vous verrez-je demain ? "

Vous verrez-je demain ?... Oh ! l'endroit où [vous êtes
Est l'un de ces pays d'où l'on ne revient pas ;
Long comme un jour d'exil, le chemin que vous [faites
Ne s'est jamais ouvert deux fois aux mêmes pas.

Je ne vous verrai plus, dans la valse tournante,
Du bal le plus brillant faire ternir l'éclat ;
Je n'entendrai jamais votre voix entraînante
Dire la chansonnette où le cri du combat !

La mort a donc flétrie cette lèvre vermeille,
Plus sonore qu'un luth ou qu'un oiseau chanteur,
Cette lèvre d'enfant, si fraîche qu'une abeille
Eût voulu s'y poser comme sur une fleur !

Nous te comptions déjà comme une jeune gloire !
Les poètes pour toi cherchaient à s'inspirer !
Et nos muses en deuil garderont la mémoire,
Rosita ! des succès que tu fis espérer !—

CHARLES OUMET.

Ottawa, 11 février 1881.

MADAME PRUME

Esquisse biographique de madame Prume publiée dans le *Montreal Gazette* et traduite par la *Patrie*. Elle a été écrite, dit-on, par le fils de M. Thomas White, et lui fait honneur :

C'était avec les sentiments du plus profond regret que nous enregistrons, ce matin, la mort de l'artiste la plus distinguée à laquelle Montréal ait donné naissance. Il y a quinze à vingt ans, un jeune musicien belge, décoré déjà du titre de violoniste du roi de son pays, arriva dans notre ville qu'il étonna par son merveilleux talent. Il conquit d'emblée sa place dans l'estime publique, et depuis cette époque Jehin-Prume est regardé comme une de nos gloires canadiennes. Son extérieur sympathique, ses manières modestes, et son génie incontestable, lui firent de nombreux amis, et comme le Henri IV de Voltaire, il entra dans les cercles les plus exclusifs de notre meilleure société par droit de conquête. Parmi ses auditeurs les plus enthousiastes, une jeune fille moitié française, moitié italienne, fut prise pour lui d'une admiration instinctive. Cette admiration se changea bientôt en un sentiment plus doux, et Mlle Delvecchio devient l'épouse du grand artiste. Dès l'enfance elle avait manifesté un rare talent musical, et personne ne fut surpris lorsque l'on apprit que, sous la direction de son mari, la jeune canadienne était devenue une artiste aimée du public. Ici et en Belgique où elle passa plusieurs années, elle eut des succès bien mérités. La voix de Mme Prume était un mezzo-soprano d'une douceur et d'une délicatesse rares ; elle phrasait bien, et chantait avec une expression qui produisait un grand effet. Dans des concerts de son mari, elle partageait les applaudissements avec lui, et si sa santé l'eût permis, nul doute que les deux artistes auraient eu de grands succès sur tout le continent.

Mme Prume était en outre douée d'un talent dramatique supérieur. Elle était grande et sympathique ; son élocution était exquise, et les charmes de sa personne ajoutaient encore à l'effet qu'elle produisait toujours sur le public. Sa personification de *Jeanne d'Arc*, sous la direction de M. Lavallée, ne sera pas oubliée de sitôt. Elle joua en dernier lieu dans les drames de M. Fréchette, l'été dernier. Elle a été enlevée à la fleur de l'âge, à l'apogée de son talent, donnant sa vie pour son enfant, ainsi que l'infortunée *Parepa-Rosa*. Sa mort, arrivant en même temps que celle de sa mère, a été doublement triste. Au nom de tous ceux qui aiment les arts à Montréal et dans tout le Canada, nous offrons à M. Prume l'expression de nos plus sincères sympathies.

ÇA ET LA

La Turquie a donné une commande aux Etats-Unis pour 30 millions de cartouches, à être livrées dans le délai de trois mois,

Les brefs d'élection pour le comté de Bellechasse fixent au 12 mars la présentation des candidats, et au 19 la votation. La lutte sera vive, dit-on.

L'Univers de Paris annonce que le révérend père Durand, jésuite, a été élu maire de Theuley-les-Lavoncourt, commune du département de la Haute-Saône.

On mande de Vienne, que le mariage du prince Rodolphe avec la princesse Stéphanie de Belgique, a été définitivement fixé au mois de mai prochain.

Le gouverneur-général a annoncé qu'il se rendrait à Québec jeudi de cette semaine. Les citoyens de la capitale provinciale se proposent de lui faire une réception brillante.

On apprend de St-Michel, îles Açores, qu'une église et 200 maisons ont été détruites par le dernier tremblement de terre, et que plusieurs personnes ont péri. Il y a eu trente secousses consécutives.

Parnell a eu une entrevue avec Louis Veullot, ce qui est de nature à dissiper les craintes des catholiques, motivées par les relations de l'agitateur irlandais avec Rochefort et Victor Hugo.

M. le curé Labelle est à faire construire en ce moment deux chapelles dans les cantons de Posonby et de Amherst, La direction de ces travaux a été confiée à M. l'abbé Prud'homme, de Saint-Thomas d'Alfred.

En revenant de St-Valère à St-Albert, on voit, à l'endroit même où Lachance a commis son meurtre, une croix en pierre taillée, entre les bras de laquelle sont gravés ces mots : *Ici Odélide Désilet fut tuée le 29 de mars 1880. Sa mort fut un martyre.*

On nous apprend que les citoyens de St-Eustache se proposent d'utiliser prochainement l'eau de leur jolie rivière, au moyen de la construction d'un aqueduc. Ce projet est une nouvelle preuve de leur esprit d'entreprise et de l'activité qu'ils déploient pour l'avancement de leur localité.

Une dépêche d'Ottawa nous apprend qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général de commuer la sentence de mort portée contre les Narbonne en une réclusion pour la vie au pénitencier de St-Vincent de Paul. Les Narbonne, coupables de meurtres, devaient être exécutés le 25 février, à Ste-Scholastique.

On expose actuellement dans la galerie des Arts, Place Phillips, des gravures originales d'Albert Durer portant la date de 1529. On y remarque aussi plusieurs gravures burinées en 1790 par Louis XVI roi de France. La collection est enrichie de plusieurs toiles originales de Raphaël, de Rembrandt et d'autres maîtres.

Un journal de Québec dit qu'un charrier de St-Joseph de la Beauce, est arrivé des mines d'argent de M. John Armstrong, Wm John Hughes et autres. Il rapporte qu'il a vu un morceau de quartz extrait de cette mine, dans laquelle il y avait une grande quantité d'argent. Au dire de con-

naisseurs, ce quartz démontre une grande richesse. Déjà cette compagnie travaille et ce printemps elle se propose d'employer un grand nombre de travailleurs.

Les troupes anglaises du sud de l'Afrique cherchent à se rendre bien compte de la position des Boers. Ces derniers se massent dans de bonnes positions et en nombre considérable. Les Boers de Natal leurs envoient des secours. La bataille, qui sera sans doute livrée avant peu, sera décisive.

Le Pape, dans son allocution aux cardinaux en réponse aux félicitations que ceux-ci lui avaient présentées à l'anniversaire de son élévation au Pontificat, a exprimé son regret de constater les attaques et les insultes dirigées contre l'Eglise dans presque toutes les parties du monde ; en conséquence, un jubilé extraordinaire aura lieu cette année dans toute la chrétienté, dans le but d'implorer le Tout-Puissant d'accorder des temps meilleurs à l'Eglise.

Une dépêche de Paris dit que le général Ney a été trouvé mort, une balle dans la tête, et un pistolet à la main. Cette nouvelle a causé une sensation à Paris. On se demande s'il s'est suicidé et quelles raisons ont pu le porter à cet acte. C'était le quatrième fils du maréchal Ney qui s'illustra sous le premier empire. Il était né en 1812. C'est sous Napoléon III qu'il obtint tous ses grades. Il fut créé prince de la Moskowa en 1857, et deux ans plus tard il fut appelé au Sénat.

MORT DE Mgr CAZEAU

Nous avons la douleur d'annoncer la mort de Son Excellence Monseigneur Charles-Félix Cazeau, Prélat domestique de Sa Sainteté et Vicaire-Général de l'archidiocèse de Québec.

Monseigneur C.-F. Cazeau est né à Québec, le 14 décembre 1807. Il fut ordonné prêtre le 3 janvier 1830, puis nommé sous-secrétaire de Mgr. Plessis, et successivement secrétaire de Messieurs Panet, Signay et Turgeon. En 1850, il fut nommé vicaire-général de l'archidiocèse, puis prélat domestique de Sa Sainteté le 24 septembre 1875.

LA CONFESSION

La confession a du bon, quoi qu'en disent les libres-penseurs : un vol de titres et d'argent a été commis, le dimanche, 14 octobre, à Bar, au préjudice de Mme veuve Cacheur.

Pendant que la justice perdait son latin à la recherche du voleur, celui-ci, pris de remords, allait avouer sa faute à un prêtre et lui remettait le produit du vol pour être rendu au légitime propriétaire. C'est M. l'archiprêtre de Notre-Dame qui est allé lui-même au parquet de M. le procureur de la République, opérer cette restitution au nom d'un inconnu, bien entendu.

Les valeurs rapportées composent intégralement la somme soustraite ; il y avait un billet de mille francs : un coupon de rente 5 pour cent au porteur de 125 fr. ; le bordereau de l'agent de change qui avait effectué au mois d'août dernier l'achat de cette rente, et enfin onze pièces de 5 francs, et une pièce de 50 centimes. Mme veuve Cacheur a eu de la chance de n'avoir pas été volée par un libre-penseur inconvertisse, puisque c'est la religion qui a inspiré le repentir du voleur.—Univers.

Les anciens Canadiens connaissent l'efficacité de la noix longue à son état vert, comme purgatif et laxatif, mais son usage présentait un inconvénient, c'est qu'il était impossible de se procurer des noix fraîches dans toutes les saisons. La science a depuis découvert un extrait de cette noix qui conserve son efficacité pour un temps indéfini. C'est de cet extrait que sont composées les Pilules Purgatives de Noix longues de McGale, reconnus aujourd'hui comme un des meilleurs purgatifs. En vente chez tous les Pharmaciens.

UNE AUTRE MAGNIFIQUE PRIME

Nous préparons en ce moment pour ceux qui paieront leurs arrérages et leur abonnement jusqu'au premier janvier prochain, une magnifique gravure, une copie d'un tableau de Raphaël, représentant sainte Cécile qui chante et effleure des doigts les touches d'un orgue pendant que le ciel et la terre l'écoutent. Le ciel est représenté par un chœur d'anges et la terre par la crosse et l'épée, par tous les âges et les conditions de la vie, la jeunesse et la vieillesse, l'Eglise et l'Etat. Au pied de la sainte sont épars des instruments de musique.

Rien de plus beau. Cette gravure nous coûte cher, mais nous nous sommes décidés à faire encore une fois ce sacrifice afin de montrer notre désir de plaire à nos abonnés. Nous espérons qu'on nous en tiendra compte et qu'on va s'empresser de faire ce qu'il faut pour remplir un devoir et obtenir une prime qui vaut presque l'abonnement. A moins de publier notre journal pour rien complètement ou de payer une commission à nos abonnés pour les faire lire L'OPINION PUBLIQUE, nous ne savons pas ce que nous pouvons faire de plus.

Nous sommes sûrs, dans tous les cas, que ceux qui auront vu une fois la prime que nous offrons, voudront l'avoir à tout prix.

LA LUMIÈRE FANTASTIQUE

Une très curieuse expérience a été faite, l'autre jour à Paris, chez M. Wurtz, l'éminent chimiste de l'Institut, en présence de plusieurs membres de l'Académie des sciences ; il s'agissait d'examiner une nouvelle lampe alimentée par une essence minérale aux propriétés bien étranges.

La lampe en métal brûle au milieu du laboratoire. L'inventeur, M. Kordig, la prend, la jette au plafond ; le liquide se répand et les flammes couvrent l'habit et le chapeau de l'inventeur ; il en tombe sur son paletot, sur celui des voisins. M. Kordig, très calme, fait signe aux assistants de se rassurer. En effet, ces flammes brillent, mais ne brûlent pas.

M. Kordig plonge son mouchoir dans le liquide ; on dirait un punch gigantesque, le mouchoir reste intact. M. Kordig humecte son chapeau, il trempe son doigt dans l'essence, l'approche d'une bougie. Le doigt s'entoure de flamme ; le doigt sert d'allumette et communique le feu au chapeau. Gravement, l'expérimentateur le place sur sa tête et se promène tranquillement au milieu de l'assistance avec cette auréole flamboyante par-dessus ses épaules.

MM. Wurtz, Dumas et Friedel plongent, à leur tour, leurs doigts dans l'essence, et le feu brille sans qu'on leur entende pousser le plus petit cri de douleur.

On jette un demi-litre d'essence sur un monceau de ouate ; l'incendie est sur le point de se déclarer ; la ouate flambe, puis la flamme diminue et disparaît ; la ouate est restée blanche.

Quel est donc ce liquide extraordinaire qui flambe et ne brûle pas ? C'est la partie la plus légère des huiles minérales russes, à laquelle l'inventeur ajoute quelque éther, quelque liquide dont il se réserve le secret.

L'essence est excessivement volatile ; elle bout à 32 degrés. C'est une facile volatilisation qui permet de la répandre en flammes sans qu'elle brûle les objets qu'elle couvre. En se volatilissant, elle enlève assez de calorique pour empêcher le feu de se communiquer.

La scène se passe dans une famille "d'agités." Tous agités, depuis le père et la mère, jusqu'au petit dernier.

On sort de table. Le fils aîné commence à lever des chaises à bras tendu et le cadet à se suspendre à l'anneau du lustre.

Le papa, d'un ton grave !
— Oh ! aujourd'hui, mes enfants, soyons calmes ; vous savez que nous allons ce soir au bal.

La demoiselle de la maison, avec un soupir :
— Alors, nous allons seulement jouer un peu à saute-mouton !



CONCERT DES DAMES VENTIENNES—D'APRÈS UN TABLEAU DE ANSELM FEUERBACH

CRIME DES NARBONNE

Au commencement de l'automne dernier la presse annonçait qu'un crime atroce avait été commis, il y a cinq ans, dans le township d'Arundel, comté de Terrebonne.

Le secret du crime pesait sur la conscience d'un des coupables qui raconta à un de ses voisins les détails révoltants d'un fratricide prémédité.

Francis Narbonne, un vieillard de 77 ans, habitait les bois à peine défrichés du township d'Arundel. Il était marié depuis deux ans à Geneviève Lafleur, âgée aujourd'hui de 64 ans. Il avait deux fils, Jean-Baptiste et Daniel, fruit d'une union illégitime avec une première femme qui était morte. L'accord le plus parfait semblait régner entre les deux frères, mais la belle-mère éprouvait une haine intense contre Daniel. Cette haine elle réussit à la faire partager à son mari. Il y a cinq ans, Daniel était revenu des chantiers de l'Ottawa où il avait gagné environ soixante dollars. Un jour il disparut de la maison paternelle et personne ne le revit. Les voisins crurent qu'il était allé gagner sa vie aux Etats-Unis et qu'il ne tenait plus à revoir le township d'Arundel où la colonisation n'avait pris aucun développement sérieux. Bref, on ne parla plus de lui.

L'automne dernier un nommé Thompson demanda à Jean-Baptiste Narbonne des nouvelles de son frère. Jean-Baptiste lui répondit qu'il était mort depuis cinq ans et qu'il l'avait tué à la demande de son père et de sa belle-mère. Thompson n'ajouta pas foi aux propos de Jean-Baptiste et plus tard, il communique à une femme nommée Mary McNiven l'histoire qui lui avait été contée. Mary McNiven en parla au coroner, le Dr Mignault, qui s'aboucha avec Jean-Baptiste Narbonne. Ce dernier fit au coroner le même aveu qu'il avait fait à Thompson. Le médecin fut conduit par Jean-Baptiste Narbonne à l'endroit où il dit qu'il avait enterré son frère. On creusa la terre et on y trouva le cadavre de Dan qui avait dans la région du cœur la balle meurtrière. Sur ces informations fournies on arrêta le père François Narbonne, sa femme et Jean-Baptiste.

Le procès des prisonniers se fit à Ste-Scholastique aux dernières assises de la Cour criminelle du district de Terrebonne.

Dès le commencement des procédures Jean-Baptiste entra dans la voie des aveux et finit par faire devant la Cour une confession complète du crime.

Voici en substance la confession de Jean-Baptiste Narbonne :

Il y a cinq ans, lorsque Dan revint des chantiers avec ses petites économies, son père lui dit que Dan devait être tué parce que sa présence était intolérable dans la maison. Jean-Baptiste fut aussi poussé par sa belle-mère à commettre le crime. Elle lui dit qu'il avait envie de mourir. Jean-Baptiste, qui n'avait jamais eu de querelle avec son frère, lui dit qu'il avait reçu l'ordre de le tuer. Dan lui répondit qu'il tenait à la vie et qu'il ne voulait pas mourir. Voyant que Jean-Baptiste ne se pressait pas de commettre un fratricide, le vieux Narbonne lui dit que s'il ne tuait pas son frère, il le tuerait lui-même. Finalement il fut résolu que Jean irait chez un voisin nommé Proulx et qu'il lui emprunterait un fusil sous prétexte de faire la chasse aux ours dans les bois.

Jean-Baptiste montra le fusil à Dan en lui disant qu'il devait s'en servir pour le tuer. Le père Narbonne et sa femme encouragèrent de nouveau Jean-Baptiste à perpétrer le crime.

Depuis quatorze ans le père voulait se débarrasser de son fils. Jean-Baptiste chargea le fusil le soir et son père lui passa la balle et la poudre. Le fusil chargé fut porté dans le grenier. Le même soir, la vieille Narbonne prépara une tasse de poison pour Dan. Le lendemain matin, vers six heures, Jean-Baptiste prit le fusil et tira presque à bout portant sur son frère pendant qu'il était couché sur le plancher. Le père Narbonne entra en même temps et voyant que son fils se relevait après avoir reçu le coup fatal, il or-

onna à Jean-Baptiste de l'achever à coups de fusil. Le meurtrier obéit et cassa son fusil sur la tête de sa victime. La vieille Narbonne passa une corde au col du cadavre qui fut traîné dans le bois à une petite distance de la maison. Le corps resta exposé dans le bois pendant une journée et demie. Le corps fut ensuite enterré par les meurtriers au pied d'un arbre.

Dans sa confession, Jean-Baptiste Narbonne a fréquemment dit qu'il n'éprouvait aucune haine pour son frère, et que, s'il l'avait tué, c'était pour obéir aux ordres de son père et de sa belle-mère.

Le jury rapporta un verdict de coupable contre les trois accusés, avec une recommandation à la clémence de la cour. Le 14 janvier, l'hon. juge Johnson prononça la peine de mort contre les trois coupables.

EN PRISON

Après avoir reçu leur sentence les vieux Narbonne ne furent guère affectés. Immédiatement après être rentrés en prison, après la sentence du juge Johnson, la vieille Narbonne demanda à son mari de danser "la jig à Proulx." Le vieillard qui avait encore le cœur gai, exécuta quelques pas de la danse favorite du témoin Proulx.

Le père Narbonne n'avait pas vu un prêtre depuis sa première communion qui lui a été donnée par le Rév. M. Félix, premier curé de St-Benoit.

La famille Narbonne vivait dans les profondeurs du township d'Arundel dans un isolement presque complet. Ils s'étaient graduellement abrutis dans l'ignorance et ceux qui les connaissent prétendent qu'ils se sont rendus coupables d'autres crimes monstrueux et révoltants contre la nature.

M. le curé Tassé et son vicaire M. Doncourt de Ste-Scholastique avaient entrepris la tâche ardue de réconcilier les condamnés avec Dieu. Nos lecteurs peuvent s'imaginer combien il leur fallut de patience, de travail et de persévérance pour convertir ces gens qui ignoraient les notions les plus élémentaires de la religion.

Les malheureux finirent par ouvrir les yeux à la foi et se confessèrent aux prêtres.

Les trois condamnés ont reçu la sainte communion le mercredi matin des mains du Rév. M. Tassé. Le même jour vers dix heures et demie le shérif Roussil recut une lettre de l'assistant-secrétaire d'Etat lui mandant que la sentence portée contre les trois Narbonne avait été commuée en emprisonnement pour la vie.

Après avoir entendu la lecture de cette lettre, le vieux Narbonne et sa femme tombèrent dans les bras l'un de l'autre et versèrent des larmes de joie. Jean-Baptiste Narbonne qui avait vu construire la potence en face de la fenêtre de sa cellule, ne voulut pas croire la parole du shérif. Il dit qu'il attendait pour y croire que la potence fût abattue. Quelques minutes après les ouvriers abattirent la lugubre charpente, et la figure de Jean-Baptiste rayonna de plaisir.

Pendant la construction de la potence, le jeune Narbonne passa des jours agités et des nuits sans sommeil. Il semblait presque paralysé par la frayeur.

Les Narbonne seront transportés au pénitencier de St-Vincent de Paul. Il est probable que la vieille femme sera ensuite internée dans le pénitencier de Kingston.

Jean-Baptiste Narbonne a épousé à Lachute, il y a deux ans, une jeune fille de quinze ans.—*Le Monde.*

Un conseil.—*Le mal d'oreilles :* Il y a peu de douleurs auxquelles les enfants sont sujets si pénibles à endurer que le mal d'oreilles. Mais il y a un remède qui, à ce que l'on sait, n'a jamais failli. Prenez un peu de coton, mettez dessus une pincée de poivre noir, ramassez-le et le liez, trempez-le dans de l'huile douce et mettez-le dans l'oreille. Mettez un bandage de flanelle autour de la tête pour la tenir chaude. Cela donnera du soulagement immédiatement.

LA LITTÉRATURE ANGLAISE

UN CŒUR BRISÉ

Je demeure dans le district S. O. de Londres, et lorsque je prends le train pour aller en ville, c'est à la gare de Loughborough que je me rends, cette gare étant la plus proche.

Un jour bien sombre et triste du mois d'octobre de l'année passée, je me fis conduire à la gare pour me rendre à Ludgate-Hill, et pris place dans un compartiment de troisième classe. Ce n'était ni par économie, ni par fausse fierté que je voyageais en troisième ; mais mes affaires m'obligent à passer une grande partie de mon temps tout seul, et lorsque j'ai une occasion de me trouver en compagnie, il convient pour mon genre d'occupation de voir et d'entendre autant que possible mes semblables. Or, je préfère la foule changeante des troisièmes à la solitude d'une classe plus élevée.

Le wagon dans lequel je me trouvais avait des séparations qui montaient à la hauteur des épaules, cela fait que l'on pouvait voir d'un bout à l'autre du wagon. Il y avait sept à huit personnes présentes, et je me trouvais placé dans l'avant-dernier compartiment, le dos tourné du côté de la machine.

Pendant quelques minutes j'observais les cinq ou six personnes assises par-ci par-là dans le wagon devant moi. Ensuite, je vis que dans le compartiment qui se trouvait derrière moi, il y avait une femme toute seule tenant un enfant dans ses bras.

Cette femme avait une expression, comme je n'en avais jamais vu sur figure humaine, une expression qui piqua ma curiosité et me surprit tellement que, lorsque quelques instants plus tard nous arrivions à Walworth Road, je me glissai du côté opposé à celui où j'étais assis pour l'examiner.

Il n'y avait pas à craindre que mon regard dérangeât la voyageuse. Je vis à la façon dont elle tenait l'enfant que le petit être dormait. Je ne pouvais pas apercevoir la figure de l'enfant, la mère le pressait sur son sein et tenait sa tête inclinée sur lui. Quoique je ne pusse saisir aucune parole, même lorsque le train était arrêté, ses lèvres remuaient doucement, s'arrêtaient, ensuite recommençaient la même phrase. Enfin, je pus recueillir quelques mots de ses lèvres fatiguées.

—Mon petit chéri ! Mon fils ! Mon doux enfant !

Paroles ordinaires dans la bouche d'une mère.

Sans être difforme ou repoussante, c'était bien sans exception aucune la plus laide des femmes que j'aie jamais rencontrées. Il n'y avait rien de désagréable, de répugnant ou de méchant dans sa figure, et pourtant elle était absolument laide. Elle avait la peau noire et rude. Le front était ridé, les cheveux du côté droit de la raie étaient plantés plus bas que de l'autre côté, le nez était retroussé, pointu et petit par rapport à la figure. Les joues étaient bouffies et livides, différentes en couleur du visage. La bouche était grande, les lèvres proéminentes et grosses restaient toujours entr'ouvertes, le menton était long et mince. Je ne pouvais voir les yeux, car ils ne quittaient pas l'enfant endormi.

—Mon petit chéri ! Mon fils ! Mon doux enfant ! murmurait-elle.

—Ludgate-Hill ! Ludgate Hill !

Le train s'arrêta et je me levai. Elle se leva aussi avec un frisson. Je quittai le wagon, mais en sortant je m'aperçus qu'elle était embarrassée pour ouvrir la portière. Je fis jouer la poignée et j'aidai à descendre. Elle me regarda.

—Merci, monsieur, dit-elle.

De sa main gauche elle pressa l'enfant sur son sein ; à cette main j'aperçus une alliance. Qui avait pu courtiser et conquérir cette femme dont la laideur aurait suffi à refouler toute amabilité et choquer tout regard chargé de tendresse. Et comment se faisait-il, qu'elle, dont la vue seule repoussait l'idée qu'un homme eût pu rechercher son amour, eût atteint néanmoins à l'apogée du rêve de la femme : la mater-

nité, et qu'elle n'eût de place dans son cœur que pour ces mots : "Mon petit chéri ! Mon enfant ! mon bien aimé ?" Elle n'était pas veuve. L'enfant n'avait que quelques mois et elle n'était pas en deuil.

J'avoue que la figure de cette femme me poursuivit partout durant la journée. Lorsque je lisais, elle apparaissait devant mes yeux. Dans la rue je la cherchais dans la foule. Je répétais les paroles que j'avais entendu murmurer.

J'avais été retenu en ville fort tard. Le soir, je rencontrai un ami, le Dr Robert William Baird, de Brixton. Je l'invitai à souper avec moi, et nous entrâmes dans un restaurant sur le Strand. Après le souper, nous allumâmes un cigare. Je croyais remarquer de la préoccupation sur la figure du Dr Baird.

—Vous est-il arrivé quelque chose de désagréable, lui dis-je, vsus semblez être préoccupé !

Il se leva, sourit et dit :

—Mon Dieu, non, je n'ai rien. Je ne savais pas que j'avais l'air triste. A vous dire, je pensais à une scène fort désagréable à laquelle j'ai assisté aujourd'hui.

—Connaissez-vous Langton le procureur-général ?

—Non.

—Michel Seymour Langton, vous savez ?

—Je ne connais pas ce nom.

—Un bien bon garçon, un grand ami à moi dont il faut que vous fassiez la connaissance.

"Eh bien ! je me rendis à son bureau aujourd'hui.

—Eh bien ?

—Voilà ! mais je ne puis m'empêcher de vous dire que c'est un bien brave garçon. Vous dînez avec lui chez moi samedi prochain. Voulez-vous ?

—Je vous remercie ; mais la scène à laquelle vous avez assisté ?

—C'est juste. Asseyez-vous, dit-il, et écoutez.

—Je me trouvais, comme je viens de le dire, chez Langton ; on frappa à la porte et il entra un homme de taille moyenne, bien bâti, beau, aux yeux bleus, au nez aquilin, à la bouche régulière, au teint frais et au sourire séduisant. Il semblait avoir environ trente-huit ans. Sa moustache ainsi que ses cheveux étaient châtain, son menton bien rasé. En somme, un joli garçon et qui doit avoir beaucoup de succès auprès des dames ; pas comme vous, Melton. Eh bien ! il entra dans la chambre avec un sourire et un salut fort aimables. Un moment il semblait douter s'il devait ou non serrer la main de Langton, et pour vous dire la vérité, je croyais peu aimable et même impertinent de la part de Langton de mettre ses mains dans la poche de son pantalon.

—M. Langton, dit l'étranger d'une voix très douce, je suis venu, comme vous le savez, pour une affaire qui nous concerne, moi et ma femme. Vous vous souvenez de moi, n'est-ce pas ? Je suis Antony Ryland.

—Soyez sûr que je me souviens de vous, répondit Langton sévèrement en appuyant sur le mot *vous*. Vous êtes venu pour rencontrer votre épouse dans le but d'obtenir d'elle qu'elle passe en votre nom son argent qui, autrement, revient à l'enfant.

—Est-ce ainsi ?

Je trouvais les manières de Langton avec cet homme brutales.

—Monsieur, dit Ryland en jetant d'abord un regard sur Langton, puis sur moi, je vous ferai remarquer que nous ne sommes pas seuls ici.

Je m'étais levé pour sortir, mais Langton me retint en me disant :

—Ni moi ni mon client nous n'avons recherché cette entrevue, aussi s'il ne convient pas à cet homme de vous voir ici, il peut s'en aller. Quant à vous, Baird, je désire que vous restiez.

Je croyais, mon cher Melton, que le sang allait couler. La voix de Langton était pleine de menaces et de commandements.

—Asseyez-vous, Baird, me dit-il.

A ce moment la porte s'ouvrit et une femme tenant un enfant dans les bras entra. C'était une femme bien simplement

mise. Elle portait un vieux châle vert et un vieux chapeau de paille aux rubans violets.

—Comment ?

—Oui, un vieux châle vert, un vieux chapeau avec des rubans violets ou bleus fanés. Pourquoi m'arrêtez-vous, Melton ?

—Elle était dans le même wagon que moi lorsque je suis arrivé ce matin. Mais continuez.

Baird poursuivit. — Lorsque la femme aperçut Ryland elle frissonna et pressa l'enfant plus fortement contre elle. Je guettais tous ses mouvements. Langton s'avança vers elle, lui parla, la prit par la main et la conduisit vers un fauteuil avec autant de galanterie et de déférence que si elle avait été la plus belle femme et la première dame de Londres. Ryland restait toujours debout au milieu de la chambre, une main placée sur l'appui d'une chaise et de l'autre tenant son chapeau. Il salua et sourit faiblement, comme elle traversa la chambre, mais ne bougea pas de sa place.

—Madame Ryland, dit Langton, sur l'argent dont vous avez hérité de votre grand oncle de la Jamaïque, quatre mois après votre mariage, vous avez déjà donné à cet homme la moitié, soit à peu près deux mille cinq cent livres sterling, à la condition qu'il vous quitterait pour toujours. Cet argent vous ayant été légué pour votre usage particulier, votre mari ne pouvait rien réclamer de vous. Vous lui en avez pourtant donné la moitié, en dépit de mes conseils. Il a joué et tout perdu.

—Dans des opérations de Bourse, hargarda Ryland à voix basse, comme s'il eût eu plutôt pour but d'établir les faits exacts que de se défendre ou s'accuser.

—La moitié de votre fortune a donc été déjà dissipée au jeu et—cet homme désire avoir l'occasion de dissiper...

—De faire des opérations, dit Ryland.

—D'en dissiper davantage. Votre décision—une décision qui a mon plein assentiment est que vous gardiez l'argent pour vous et votre enfant, et dans le cas où il vous persécuterait encore, de demander le divorce pour raison de services.

—Mais je regagnerai tout ce que j'ai perdu si je puis avoir seulement mille livres. Rien que mille livres. Il en restera encore pour elle et le garçon, et je regagnerai tout.

—Non, monsieur, répondit Langton vivement.

—Mais j'ai le droit de..... Je suis son mari.

—Nous ne discuterons pas la loi avec vous. Mme Ryland refuse de vous donner l'argent. La loi est faite pour tout le monde. Vous pouvez en appeler à la loi si vous voulez. Voilà notre réponse. Vous pouvez sortir.

—Mais moi aussi je veux assurer quelque chose à notre enfant, dit Ryland.

Sa figure était devenue livide, et je remarquais que ses doigts serraient fiévreusement les bords de son chapeau. Les sourires avaient tout disparu, et une expression sinistre couvrait ses beaux traits. Ses yeux bleus étaient devenus froids et ses lèvres se crispèrent.

—Sortez d'ici ! cria Langton se levant brusquement, et je crois qu'il aurait employé la force, si Ryland ne s'était pas retiré vivement, en fermant soigneusement la porte après lui.

Il y eut un silence. Langton restait debout à son bureau, la femme, assise, courbée sur son enfant, le tenait toujours entre ses bras. Quelques minutes s'écoulèrent, puis Langton, traversant la chambre, s'arrêta auprès de la femme comme un lion en sentinelle.

—Le petit être n'a-t-il pas froid ? dit-il d'une voix affectueuse.

—Non, répliqua-t-elle, mais je crains toujours de le quitter pour un moment, mon pauvre enfant. J'ai peur qu'il—regardant la porte avec effroi—ne me l'enlève et me le vole.

Elle se pencha complètement sur le petit dormeur, et je ressentis un sentiment bien pénible envahir mon cœur.

—Il n'y a pas à craindre qu'il fasse cela, dit Langton. C'est à l'argent de l'enfant qu'il en veut et non pas au pauvre petit.

Elle se leva pour partir. Langton la conduisit jusqu'à la porte.

—Adieu, lui dit-il.

—Adieu, répondit-elle, et elle s'enfuit.

Langton revint, et, debout devant la cheminée, se mit à regarder le feu d'un air rêveur.

—Quel misérable ! s'écria-t-il, quel misérable fiéffé, quel homme horrible !

Il remua le charbon et répéta les mêmes mots.

—Racontez-moi l'histoire de cet homme lui dis-je.

—C'est très facile répondit Langton. Cet homme était employé dans les bureaux d'un courtier, il y a deux ans, et elle gagnait à peine de quoi vivre dans une fabrique d'ou brelles où elle travaillait. Ses parents à elle avaient été à l'aise, mais il perdirent toute leur fortune par suite de la mort de son père ; il y a deux ans à peine qu'elle apprit qu'elle était la seule survivante de sa famille. A cette époque, elle avait vingt-neuf ans, était fort simple et n'espérait jamais, je crois, pouvoir se marier. Habitant dans quelque endroit de Stamford-street, elle n'avait pour toute amie que son hôtesse à laquelle elle payait trois schellings six pence pour sa mansarde. Il y a deux ans, ce Ryland vint habiter la même maison. Il était le gentleman de la maison et habitait deux chambres au premier. Dès le commencement il fut très aimable envers cette femme, et à la fin il finit par lui faire une cour assidue.

Vous pouvez vous imaginer combien cette pauvre créature, qui n'était plus très jeune, qui n'avait jamais été jolie, loin de là, fut flattée des soins et des amabilités du gentleman du premier. Eh ! bien, pour couper court, ils se marièrent quelques mois, elle dans la pleine croyance qu'il l'aimait pour les charmes de son esprit qu'il avait découvert chez elle—lui, le menteur, était trop fin pour lui dire qu'il l'aimait pour sa beauté ; il savait qu'un legs de cinq mille livres lui avait été fait par un oncle qui était mort à son retour de la Jamaïque, et dont elle ignorait même l'existence. L'argent avait été légué par testament à son père à elle et ses héritiers ; ce testament avait été publié. C'est de cette façon qu'il en avait eu connaissance et depuis ce jour il la poursuivit.

Tout fin qu'il était, il s'était trompé au sujet de la loi. Il croyait que les choses étaient toujours les mêmes concernant la propriété de la femme mariée comme elles l'avaient été il y a longtemps, lorsque le mari pouvait dire à sa femme : "Ce qui est à vous est à moi, ce qui est à moi m'appartient." Il se trahit trop tôt. Après une semaine il la négligeait, ce qui lui déchira le cœur. Après un mois il lui parla du legs, et des démarches furent faites pour le réaliser. Voyant comment la chose tournait, l'hôtesse dévoila tous les desseins de cet homme. Le mari de cette bonne femme m'amena madame Ryland. Lorsque Ryland sut qu'elle était venue me consulter, son indifférence tourna à la menace et des menaces à la plus atroce et inhumaine cruauté. Il l'accablait d'insultes, sans parvenir à briser son courage ; car, mon cher Baird, cette femme savait qu'elle allait bientôt être mère. Il pouvait la quitter, et il l'a fait, mais l'enfant vint, au milieu de l'hiver de sa vie lorsqu'elle se trouvait dans une situation plus triste que celle d'une veuve. Elle avait donné de l'argent au mari pour qu'il la quittât ; l'enfant était venu à sa place, oui, l'enfant couché jour et nuit dans ses bras, l'enfant à qui elle prodiguait ses baisers, son amour, son compagnon pendant ses heures d'angoisse, le confident inconscient de tous ses chagrins, l'antidote qui, pressé contre son sein, guérissait toutes ses misères.

—Rendez-moi mon enfant ou tuez-moi, tuez-moi ici !

Je me relevai en sursaut et regardai autour de moi. La femme se tenait debout dans la porte, ses bras étendus vers Langton. Elle était là comme une statue, ses lèvres écumaient. Langton s'était retourné mais ne s'approchait pas. Tous les deux nous étions comme pétrifiés par la surprise et la terreur.

—Rendez-moi mon enfant ou tuez-moi, cria-t-elle de la même voix qu'elle avait fait entendre auparavant, voix qui nous fit tressaillir. Elle n'était pas courroucée, elle n'était pas en colère, mais on eût dit que

son cœur était mort. Elle ne bougeait pas. Langton me regarda tout consterné et chuchota :

—Voilà un cas pour vous, docteur ; allez vers elle et parlez-lui.

Je m'approchai d'elle et lui pris la main. Elle était froide et humide. Pendant que je l'amenais au milieu de la chambre, je faisais glisser mon doigt sur son pouls, il était bas et faible ; je croyais le trouver agité et fort. Je me dis à moi-même : Un saisissement a engourdi la force de la perception des facultés, mais il a laissé subsister intégralement la force de la douleur. Elle n'a pas de notion bien définie de ce que c'est que la mort ou son enfant, mais elle sait qu'elle désire l'un ou l'autre.

La mort ou son enfant, cela lui était égal, la paix avec son enfant, ou la paix qu'on trouve dans la tombe.

—Comment est-ce arrivé ? demandai-je aussi doucement que je pus.

—Il m'a attendue dehors. Il m'a enlevé l'enfant. Je ne voulais pas le laisser partir, lorsque l'enfant s'est mis à pleurer. Les cris de l'enfant me firent comprendre qu'il lui faisait mal,—je le laissai partir. Il y avait du monde autour de nous ; je demandai à un policeman de me faire rendre mon enfant. Mais lui, il déclara qu'il était mon mari, et que l'enfant était à lui. Le policeman me demanda si c'était mon mari, si l'enfant était à lui. Je répondis : oui. Le policeman secoua la tête et s'en alla. Il appela un fiacre, monta et partit,—comprenez-vous ce que je dis ? Il est monté dans un fiacre et est parti emportant mon enfant dans ses bras. Est-ce difficile à comprendre ? Pour moi, non, car je sentais ce qu'il faisait. Je le sentais ici, dans ma poitrine, à l'endroit où mon enfant dormait toujours, je sentis l'enfant arraché de mon sein, et, monsieur, au moment où il partait, et comme il y a un Dieu, mon enfant s'est mis à pleurer. Trouvez-vous que c'est difficile à comprendre, monsieur ? Mais puisque je vous dis que mon enfant s'est mis à pleurer au moment où il partait.

Je laissai tomber sa main et demandai à Langton à voix basse :

—Y a-t-il un moyen de forcer ce misérable à rendre tout de suite l'enfant ?

Il secoua sa tête et murmura une malédiction.

—Alors, vous ferez bien de la renvoyer chez elle et de la faire soigner.

—Croyez-vous qu'elle serait capable d'attenter à ses jours ?

—Non, mais quelqu'un devrait se trouver toujours auprès d'elle, jusqu'à ce que la crise soit passée.

—Qu'est-ce qui suivra la crise ?

—Elle sera guérie ou elle deviendra folle furieuse.

—Mon cher Baird, je ne puis m'absenter en ce moment. Voudriez-vous la conduire chez elle, et charger son hôte de trouver quelqu'un qui prenne soin d'elle, de voir son médecin et de me faire envoyer tous les comptes.

Je n'avais rien de particulier à faire, et je fis ce que Langton me demandait. Une fois que je l'eus installée chez elle, je revins auprès de Langton, sachant qu'il aimerait savoir ce que j'avais fait.

Lorsque j'arrivai au bureau, un des employés vint à ma rencontre et me dit :

—Le mari de votre cliente est là de nouveau.

Sans m'arrêter pour frapper à la porte, je l'ouvris et entrai. Ryland avait le dos tourné contre moi et Langton se tenait debout auprès du feu. Il était pâle comme un mort et je voyais qu'il comprimait sa rage. Ryland était en train de parler au moment où j'entrai. Il me salua poliment, s'arrêta un moment et puis reprit :

—Je vous disais donc, M. Langton, que l'enfant est en lien sûr, aussi sûr que s'il était avec sa mère, et je venais vous dire que je réponds de l'enfant jusqu'à ce que les onze cents livres me soient payées.

—Ainsi, dit Langton, faisant un grand effort pour étouffer sa colère, vous proposez de vous faire payer encore deux cents livres de plus pour le succès que vous avez emporté par votre dernière vilénie, misérable coquin que vous êtes.

—Comme avocat, vous devriez savoir

que votre langage est illégal et que...

—Prenez garde, misérable, cria Langton, perdant patience, plaignez-vous à n'importe quel tribunal et à celui que vous préférez, et je vous donne ma parole comme homme et comme avocat, qu'il n'y a pas un jury en Angleterre qui ne vous condamne, ni un juge qui ne vous applaude, et, par Dieu ! si vous ne sortez pas immédiatement, je ne laisserai pas cette tâche au jury ni aux juges, je vous assomèrai de mes mains.

Il semblait vouloir sauter sur notre homme. Ryland s'effaça, porta sa main derrière lui—recula jusqu'à la porte et dit :

—Ne m'approchez pas, M. Langton. Connaissant la violence de votre caractère, j'ai été obligé de me départir des habitudes anglaises et de venir armé.

—Anglais hurla Langton, s'élançant vers lui. Il n'y a rien dans votre carcasse corrompue qui soit anglais. Sortez, misérable, ou bien on vous pendra pour m'avoir tué, ou on m'érigera un monument pour vous avoir tué. Sortez, misérable ! sortez. On paye une prime aux Indes à tous ceux qui tuent des reptiles venimeux, pourquoi ne le ferait-on pas en Angleterre ? Sortez, vous-dis je, vil coquin.

Ryland sortit.

Six semaines s'étaient écoulées à peine depuis le jour où je m'étais rendu chez Langton. Ryland avait écrit une lettre pour dire que l'enfant était malade et qu'il le rendrait à la condition de recevoir mille livres sterling.

—Ah ! me dit Langton, le même soir qu'il avait reçu la lettre, les menaces de le poursuivre l'ont amené à diminuer la somme de deux cents livres. Je ne répondrai pas à sa lettre. La maladie est un mensonge.

Une semaine plus tard, j'allai voir Langton et, à mon grand étonnement, j'y trouvai Mme Ryland.

L'enfant avait été réellement malade de la fièvre scarlatine, on avait apporté tous les soins à sa guérison, mais néanmoins il était mort et devait être enterré ce même jour, et Langton et la pauvre femme se disposaient à partir pour le cimetière.

—Puis-je vous accompagner ? demandai-je.

—Certainement, me dit Langton, et quelques minutes plus tard nous partîmes tous les trois vers le cimetière que Ryland avait indiqué. Le même sombre nuage pesait sur l'esprit de la malheureuse jeune femme. Pendant tout le chemin, elle ne proféra pas une parole.

Un corbillard entra. Je ne vous parlerai pas de tous les détails de l'inhumation. Sachez que le père n'était pas présent, et que, pendant tout le temps de cette triste cérémonie, la pauvre mère ne modifia son attitude en rien.

Lorsque tout fut fini nous remontâmes en voiture. A moitié chemin elle regarda tout à coup Langton, puis :

—Nous avons oublié quelque chose, nous dit-elle.

Langton et moi nous regardâmes autour de nous dans la voiture. Les trois parapluies y étaient.

—Non, dit Langton, je ne crois pas que nous ayons oublié quelque chose.

—Dans le cimetière, dit-elle.

—Non, dis-je, non !

—Si fait, dit-elle ! Je le sais, je le sens. Lorsqu'il est parti, j'ai entendu pleurer mon enfant. Et à présent, au moment où nous sommes partis, j'ai encore entendu pleurer mon enfant. Ah ! messieurs, retournons et arrachons mon enfant à la tombe humide. Il aura froid. Si vous me le rendez et que je le tiens contre mon sein, dans mes bras, il aura chaud. Ah ! messieurs, retournons chercher mon petit chéri ! Mon enfant ! Mon tout !

Elle se précipita vers nous avec l'angoisse d'un cœur maternel meurtri. Puis, tout à coup, son corps trembla ; avec un gémissement elle cacha sa figure dans ses mains et fondit en larmes.

Elle avait perdu son enfant, mais elle avait retrouvé son image, et son esprit était guéri.

Il n'y a plus de chaleur dans sa pauvre poitrine pour chauffer son pauvre enfant. Il y a une semaine qu'elle est..... morte.

RICHARD DOWLING.



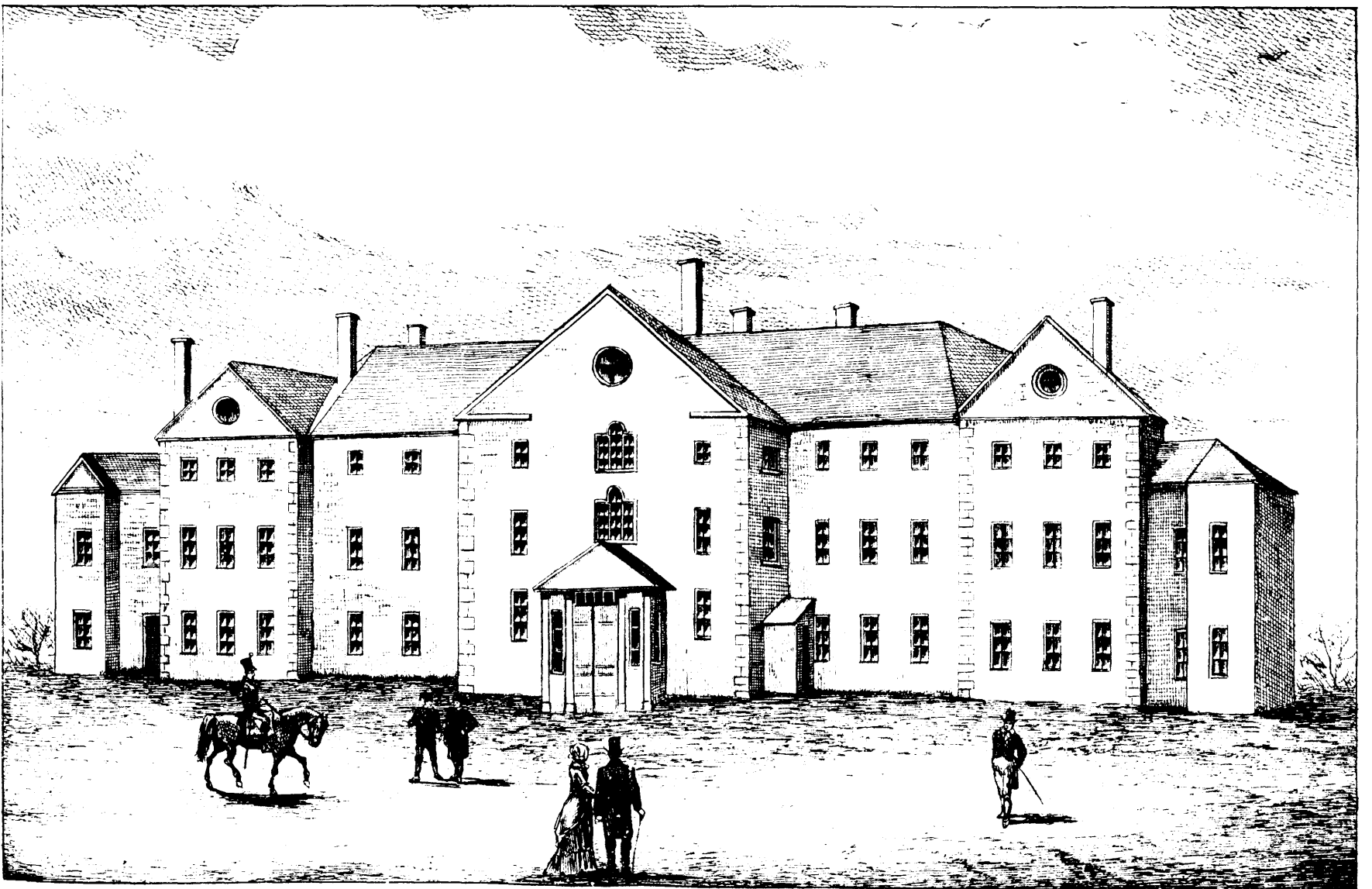
L'INONDATION EN HOLLANDE



AMUSEMENT DES GENS DU TEXAS



MADAME ROSITA JEHIN-PRUME



CHATEAU SAINT-LOUIS À QUÉBEC—(1820-1834)

UN

CAPITAINE DE QUINZE ANS

PAR JULES VERNE

DEUXIÈME PARTIE

CHAPITRE II

HARRIS ET NEGORO

Le lendemain du jour où Dick Sand et ses compagnons avaient établi leur dernière halte dans la forêt, deux hommes, se rencontraient à trois milles de là, ainsi qu'il avait été préalablement convenu entre eux.

Ces deux hommes étaient Harris et Negoro, l'un va voir à quoi se réduisait la part du hasard qui avait mis en présence sur le littoral de l'Angola le Portugais venu de la Nouvelle-Zélande et l'Américain que son métier de traitant obligeait à parcourir souvent cette province de l'Ouest-Afrique.

Harris et Negoro s'étaient assis au pied d'un énorme banian, sur la berge d'un ruisseau torrentueux, qui coulait entre une double haie de papyrus.

LA CONVERSATION COMMENÇAIT, car le Portugais et l'Américain venaient de se rejoindre à l'instant, et tout d'abord elle avait porté sur les faits qui s'étaient accomplis pendant ces dernières heures.

—Ainsi Harris, dit Negoro, tu n'as pu entraîner plus loin dans l'Angola la petite troupe du capitaine Sand, comme ils appellent ce novice de quinze ans ?

—Non, camarade, répondit Harris, et il est même étonnant que je sois parvenu à l'amener à cent milles, au moins, de la côte ? Depuis plusieurs jours, mon jeune ami Dick Sand me regardait d'un œil inquiet, ses soupçons se changeaient peu à peu en certitude, et ma foi...

—Cent milles encore, Harris, et ces gens-là eussent été plus sûrement encore dans notre main ! Il ne faut pourtant pas qu'ils nous échappent ?

—Et comment le pourraient-ils ? répondit Harris qui haussa les épaules. Je te le répète, Negoro, il n'était que temps de leur fausser compagnie ! J'ai lu dix fois dans ses yeux que mon jeune ami était tenté de m'envoyer une balle en pleine poitrine, et j'ai un trop mauvais estomac pour digérer ces pruneaux de douze à la livre !

—Bon ! dit Negoro. J'ai, moi aussi, un compte à régler avec ce novice...

—Et tu le régleras à ton aise avec les intérêts, camarade. Quant à moi, pendant les premiers jours de marche, je suis bien parvenu à lui faire prendre cette province pour le désert d'Atacama que j'ai visité autrefois ; mais le moutard qui réclamait ses caoutchoucs et ses oiseaux-mouches, mais la mère qui demandait ses quinquas, mais le cousin qui s'entêtait à trouver des cocuyos !... Ma foi, j'étais à bout d'imagination, et, après leur avoir fait avaler à grand-peine des autruches pour des girafes... une trouvailler, cela, Negoro — je ne savais plus qu'inventer ! D'ailleurs, je voyais bien que mon jeune ami n'acceptait plus mes explications ! Puis, nous sommes tombés sur des traces d'éléphants ! Puis, les hippopotames se sont mis de la partie ! Et tu sais, Negoro, des hippopotames et des éléphants en Amérique, c'est comme des honnêtes gens aux pénitenciers de Banguela !

Enfin, pour m'achever, voilà le vieux noir qui s'avise de dénicher au pied d'un arbre dix fourches et des chaînes dont quelques esclaves s'étaient débarrassés pour fuir ! Au même moment rugit le lion, brochant sur le tout, et il est malaisé de faire prendre son rugissement pour le miaulement d'un chat inoffensif ! Je n'ai donc eu que le temps de sauter sur mon cheval et de filer jusqu'ici !

—Je comprends ! répondit Negoro. Néanmoins, j'aurais voulu les tenir cent milles plus avant dans la province !

—On fait ce qu'on peut, camarade, répondit Harris. Quant à toi, qui suivais notre caravane depuis la côte, tu as bien fait de garder ta distance. On te sentait là ! Il y a un certain Dingo, qui ne paraît pas t'affectionner. Que lui as-tu donc fait, à cet animal ?

Rien, répondit Negoro, mais avant peu, il recevra quelque balle dans la tête.

—Comme tu en aurais reçu une de Dick Sand, si tu avais montré tant soit peu de ta personne à deux cents pas de son fusil. Ah ! c'est qu'il tire bien, mon jeune ami, et, entre nous, je suis obligé d'avouer que c'est, en son genre, un garçon solide !

—Si solide qu'il soit, Harris, il me payera cher ces insolences, répondit Negoro, dont la physionomie s'imprégnait d'une implacable colère.

—Bon, murmura Harris, mon camarade est bien resté tel que je l'ai toujours connu ! Les voyages ne l'ont pas déformé !

Puis après un instant de silence :

—Ah ça, Negoro, reprit-il, lorsque je t'ai si inopinément rencontré là-bas, sur le théâtre du naufrage, à l'embouchure de la Longa, tu n'as eu que le temps de me recommander ces braves gens, en me priant de les conduire aussi loin que possible à travers cette prétendue Bolivie, mais tu ne m'as pas dit ce que tu avais fait depuis deux ans ! Deux ans, dans notre existence

accidentée, c'est long, camarade ! Un beau jour, après avoir pris la conduite d'une caravane d'esclaves pour le compte du vieil Alvez, dont nous ne sommes que les très humbles agents, tu as quitté Cassange et l'on n'a plus entendu parler de toi ! J'ai pensé que tu avais eu quelques désagréments avec la croisière anglaise, et que tu étais pendu !

—Il s'en est guère fallu, Harris.

—Ça viendra, Negoro.

—Merci.

—Que veux-tu ? répondit Harris avec une indifférence toute philosophique, c'est une des chances du métier ! On ne fait pas la traite sur la côte d'Afrique, sans risquer de mourir ailleurs que dans son lit ! Enfin, tu as été pris ? ...

—Oui.

—Par les Anglais !

—Non ! Par les Portugais.

—Avant ou après avoir livré ta cargaison ? demanda Harris.

—Après... répliqua Negoro, qui avait légèrement hésité à répondre. Ces Portugais font maintenant des difficultés ! Ils ne veulent plus de l'esclavage, bien qu'ils en aient si longtemps usé à leur profit ! J'étais dénoncé, surveillé. On m'a pris...

—Et condamné ? ...

—A finir mes jours dans le pénitencier de Saint-Paul de Loanda.

—Mille diables ! s'écria Harris. Un pénitencier ! Voilà un lieu malsain pour des gens habitués comme nous le sommes à vivre au grand air ! Moi, j'aurais peut-être préféré être pendu !

—On ne s'échappe pas de la potence, répondit Negoro, mais de la prison...

—Tu as pu t'évader ? ...

—Oui, Harris ! Quinze jours seulement après avoir été mis au bain, j'ai pu me cacher à fond de cale d'un steamer anglais en partance pour Auckland de Nouvelle-Zélande. Un baril d'eau, une caisse de conserves entre lesquels je m'étais fourré, m'ont fourni à manger et à boire pendant toute la traversée. Oh ! j'ai terriblement souffert à ne pas vouloir me montrer, lorsque nous avons été en mer. Mais, si j'avais été assez malavisé pour le faire, j'aurais été réintégré à fond de cale, et, volontairement ou non, la torture eût été la même ! En outre, à mon arrivée à Auckland, on m'aurait remis de nouveau aux autorités anglaises, et finalement reconduit au pénitencier de Loanda, ou peut-être pendu, comme tu le disais ! Voilà pourquoi j'ai préféré voyager incognito.

—Et sans payer ton passage ! s'écria Harris en riant. Ah ! voilà qui n'est pas délicat, camarade ! Se faire nourrir et transporter gratis ! ...

—Oui, reprit Negoro, mais trente jours de traversée à fond de cale ! ...

—Enfin, c'est fait, Negoro. Te voilà parti pour la Nouvelle-Zélande, au pays des Maoris ! Mais tu en es revenu. Est-ce que le retour s'est fait dans les mêmes conditions ?

—Non pas, Harris. Tu penses bien que là-bas, je n'avais plus qu'une idée : revenir à l'Angola et reprendre mon métier de traitant.

—Oui ! répondit Harris, on aime son métier... par habitude !

—Pendant dix-huit mois...

Ces derniers mots prononcés, Negoro s'était brusquement. Il avait saisi le bras de son compagnon et il écoutait.

—Harris, dit-il en baissant la voix, est-ce qu'il ne s'est pas fait comme un frémissement dans ce buisson de papyrus ?

—En effet, répondit Harris, qui saisit son fusil, toujours prêt à faire feu.

Negoro et lui se levèrent, regardèrent autour d'eux et écoutèrent avec la plus grande attention.

IL N'Y A RIEN, DIT BIENTÔT HARRIS. C'est ce ruisseau gros-si par l'orage qui coule plus bruyamment. Depuis deux ans, camarade, tu as perdu l'habitude des bruits de la forêt, mais tu t'y referas. Continue donc le récit de tes aventures. Quand je connaîtrai bien le passé, nous causerons de l'avenir.

Negoro et Harris s'étaient replacés au pied du banian. Le Portugais reprit en ces termes :

—Pendant dix-huit mois j'ai végété à Auckland. Le steamer une fois arrivé, j'avais pu quitter le bord sans être vu ; mais pas une piastre, pas un dollar en poche ! Pour vivre, j'ai dû faire tous les métiers...

—Même le métier d'honnête homme, Negoro ?

—Comme tu dis, Harris.

—Pauvre garçon !

—Or, j'attendais toujours une occasion qui tardait à venir, lorsque le baleinier *Pilgrim* arriva au port d'Auckland.

—Ce bâtiment qui s'est mis à la côte d'Angola ?

—Celui-là même, Harris, et sur lequel Mrs. Weldon, son enfant et son cousin allaient prendre passage. Or, en ma qualité d'ancien marin, ayant même été second à bord d'un négrier, je n'étais pas gêné de reprendre du service sur un bâtiment... Je me présentai donc au capitaine du *Pilgrim*, mais l'équipage était

au complet. Très heureusement pour moi, le cuisinier du brick-gôlette avait déserté. Or, il n'est pas un marin qui ne sache faire la cuisine. Je m'offris en qualité de maître-coq. Faute de mieux, on m'accepta, et quelques jours après, le *Pilgrim* avait perdu de vue les terres de la Nouvelle-Zélande.

—Mais, demanda Harris, d'après ce que mon jeune ami m'a raconté, le *Pilgrim* ne faisait pas du tout voile pour la côte d'Afrique ! Comment donc y est-il arrivé ?

Dick Sand ne doit pas pouvoir le comprendre encore et peut-être ne le comprendra-t-il jamais, répondit Negoro ; mais je vais t'expliquer ce qui s'est passé, Harris, et tu pourras le redire à ton jeune ami, si cela te fait plaisir.

—Comment donc ! répondit Harris. Parle, camarade, parle !

—Le *Pilgrim*, reprit Negoro, faisait route pour Valparaiso. Lorsque je m'embarquai, je croyais bien n'aller qu'au Chili. C'était toujours une bonne moitié du chemin entre la Nouvelle-Zélande et l'Angola, et je me rapprochais de plusieurs milliers de milles de la côte d'Afrique. Mais il arriva ceci, c'est que trois semaines après avoir quitté Auckland, le capitaine Hull, qui commandait le *Pilgrim*, disparut avec tout son équipage en chassant une baleine. Ce jour-là, il ne resta donc plus que deux marins à bord, le novice et le cuisinier Negoro.

—Et tu as pris le commandement du navire ? demanda Harris.

—J'eus d'abord cette pensée, mais je voyais qu'on se défait de moi. Il y avait cinq vigoureux noirs à bord, des hommes libres ! Je n'aurais pas été le maître, et toute réflexion faite, je restai ce que j'étais au départ, le cuisinier du *Pilgrim*.

—C'est donc le hasard qui a conduit ce navire à la côte d'Afrique ?

—Non, Harris, répondit Negoro, il n'y a d'autre hasard dans toute cette aventure que de t'avoir rencontré, pendant une de tes tournées de traitant, précisément sur cette partie du littoral où s'était échoué le *Pilgrim*. Mais quant à être vue de l'Angola, c'est par ma volonté, ma volonté secrète que cela s'est fait. Ton jeune ami, encore fort novice en navigation, ne pouvait relever sa position qu'au moyen du loch et de la boussole. Eh bien ! un jour, le loch est resté par le fond. Une nuit, la boussole a été faussée, et le *Pilgrim*, poussé par une violente tempête, a fait fausse route. La longueur de la traversée, inexplicable pour Dick Sand, l'eût été même pour le marin le plus entendu. Sans que le novice pût le savoir, ni même le soupçonner, le cap Horn fut doublé, mais moi, Harris, je le reconnus au milieu des brumes. Alors l'aiguille du compas a repris, grâce à moi, sa direction vraie, et le navire, entraîné au bord-est par cet effroyable ouragan, est venu se jeter à la côte d'Afrique, précisément sur ces terres de l'Angola que je voulais atteindre !

—Et à ce moment même, Negoro, répondit Harris, la chance m'avait amené là pour te recevoir et guider ces braves gens à l'intérieur. Ils se croyaient, ils ne pouvaient se croire qu'en Amérique, et il m'a été facile de leur faire prendre cette province pour la Basse-Bolivie, avec laquelle elle a justement quelque ressemblance.

—Oui, ils l'ont cru, comme ton jeune ami avait cru relever l'île de Pâques, quand ils passaient en vue de Tristan d'Acunha !

—Tout autre s'y serait trompé, Negoro.

—Je le sais, Harris, et je comptais bien exploiter cette erreur. Enfin, voilà mistress Weldon et ses compagnons à cent milles dans l'intérieur de cette Afrique où je voulais les entraîner !

—Mais, répondit Harris, ils savent maintenant où ils sont !

—Eh ! qu'importe à présent ! s'écria Negoro. Et qu'en feras-tu ? demanda Harris.

—Ce que j'en ferai ! répondit Negoro... Avant de te le dire, Harris, donne-moi donc des nouvelles de notre maître le traitant Alvez que je n'ai pas vu depuis deux ans !

—Oh ! le vieux coquin se porte à merveille ! répondit Harris, et il sera enchanté de te revoir.

—Est-il au marché de Bihé ? demanda Negoro.

—Non, camarade, depuis un an, il est à son établissement de Kazondé.

—Et les affaires vont-elles ?

—Oui, mille diables ! s'écria Harris, quoique la traite devienne de plus en plus difficile, au moins sur ce littoral. Les autorités portugaises d'un côté, les croisières anglaises de l'autre, voilà qui gêne les exportations. Il n'y a guère qu'aux environs de Mossamedés, au sud de l'Angola, que l'embarquement des noirs puisse se faire maintenant avec quelque chance de succès.

Aussi, en ce moment, les baraquons sont-ils remplis d'esclaves, attendant les navires qui doivent les charger pour les colonies espagnoles. Quant à les passer par Benguela ou Saint-Paul de Loanda, ce n'est pas pas possible. Les gouverneurs n'entendent plus raison, et les chefs (1) pas davantage. Il faudra donc se retourner vers les factoreries de l'intérieur, et c'est ce que compte faire le vieil Alvez. Il ira du côté de N'yangwé et du Tanganyika, échanger ses étoffes contre de l'ivoire et des esclaves. Les affaires sont toujours fructueuses avec la haute Egypte et la côte de Mozambique qui fournit tout Madagascar. Mais le temps viendra, je le crains, où la traite ne pourra plus s'opérer. Les Anglais font de grands progrès à l'intérieur de l'Afrique. Les missionnaires s'avancent et marchent contre nous ! Ce Livingstone, que

(1) Titre que l'on donne aux gouverneurs portugais des établissements secondaires.

Dieu confonde ! après avoir achevé d'explorer la région des lacs, va, dit-on, se diriger vers l'Angola. Puis, on parle d'un lieutenant Cameron qui se propose de traverser le continent de l'est à l'ouest. On craint aussi que l'Américain Stanley ne veuille en faire autant ! Toutes ces visites finiront par nuire à nos opérations, Negoro, et si nous avons le sentiment de nos intérêts, pas un de ces visiteurs ne reviendra raconter en Europe ce qu'il aura eu l'indiscrétion de venir voir en Afrique !

N'eût-on pas dit, à les entendre, ces coquins, qu'ils parlaient comme d'honnêtes négociants dont une crise commerciale gêne momentanément les affaires ? Qui croirait qu'au lieu de sacs de café ou de boucauts de sucre, il s'agissait d'être humains à expédier comme marchandise ? Ces traitants n'ont plus aucun sentiment du juste ou de l'injuste. Le sens moral leur fait absolument défaut, et, en eussent-ils, qu'ils le perdraient vite au milieu des atrocités épouvantables de la traite africaine.

Mais où Harris avait raison, c'est lorsqu'il disait que la civilisation pénétrait peu à peu dans ces contrées sauvages à la suite de ces hardis voyageurs dont le nom se lie indissolublement aux découvertes de l'Afrique équatoriale. En tête, David Livingstone, après lui, Grant, Speke, Burton, Cameron, Stanley, ces héros, laisseront un renom impérissable de bienfaiteurs de l'humanité.

Leur conversation arrivée à ce point, Harris savait ce qu'avait été les deux dernières années de la vie de Negoro. L'ancien agent du traitant Alvez, l'évadé du pénitencier de Loanda, réparaitait tel qu'il l'avait toujours connu, c'est-à-dire prêt à tout faire. Mais quel parti Negoro comptait prendre à l'égard des naufragés du *Pilgrim*, Harris ne le savait pas encore, et il le demanda à son complice.

—Et maintenant, dit-il, que feras-tu de ces gens-là ?

—J'en ferai deux parts, répondit Negoro, en homme dont le plan est depuis longtemps arrêté, ceux que je vendrai comme esclaves, et ceux que...

Le Portugais n'acheva pas, mais sa physionomie farouche parlait assez pour lui.

—Lesquels vendras-tu ? demanda Harris.

—Ces noirs qui accompagnent mistress Weldon, répondit Negoro. Le vieux Tom n'a peut-être pas grande valeur, mais les autres sont quatre vigoureux gaillards qui vaudront cher sur le marché de Cazonndé !

—Je le crois bien, Negoro ! répondit Harris. Quatre nègres bien constitués, habitués au travail, ressemblant peu à ces brutes qui nous arrivent de l'intérieur ! Certainement, tu les vendras cher ! Des esclaves, nés en Amérique et expédiés sur les marchés de l'Angola, c'est une marchandise rare ! —Mais, ajouta l'Américain, tu ne m'as pas dit s'il y avait quelque argent à bord du *Pilgrim* ?

—Oh ! quelques centaines de dollars seulement dont j'ai opéré le sauvetage ! Heureusement, je compte sur certaines rentrées...

—Lesquelles donc, camarade ? demanda curieusement Harris.

—Rien !... répondit Negoro, qui parut regretter d'avoir parlé plus qu'il n'aurait voulu.

—Reste maintenant à s'emparer de toute cette marchandise de haut prix, dit Harris.

—Et-ce donc si difficile ? demanda Negoro.

—Non, camarade. A dix milles d'ici, sur la Coanza, est campée une caravane d'esclaves, conduite par l'arabe Ibn Hamis, et qui n'attend que mon retour pour prendre la route de Kazondé. Il y a là plus de soldats indigènes qu'il n'en faut pour capturer Dick Sand et ses compagnons. Il suffit donc que mon jeune ami ait l'idée de se diriger vers la Coanza...

—Mais aura-t-il cette idée ? demanda Negoro.

—Sûrement, répondit Harris, puisqu'il est intelligent, et ne peut pas soupçonner le danger qui l'attend. Dick Sand ne doit pas songer à revenir à la côte par le chemin que nous avons suivi ensemble. Il se perdrait au milieu de ces immenses forêts. Il cherchera donc, j'en suis sûr, à gagner une des rivières qui courent vers le littoral, de manière à en descendre le cours sur un radeau. Il n'a pas d'autre parti à prendre, et, je le connais, il le prendra.

—Oui... peut-être !... répondit Negoro, qui réfléchissait.

—Ce n'est pas "peut-être," c'est "assuré-ment" qu'il faut dire, reprit Harris. Vois-tu, Negoro, c'est comme si j'avais donné rendez-vous à mon jeune ami sur les bords de la Coanza !

—Eh bien, répondit Negoro, en route. Je connais Dick Sand. Il ne s'attardera pas d'une heure, et il faut le devancer.

—En route, camarade !

Harris et Negoro se levaient tous les deux, lorsque le bruit qui avait déjà éveillé l'attention du Portugais se renouvela. C'était un frémissement de tiges entre les hauts papyrus.

Negoro s'arrêta et saisit la main d'Harris.

Tout à coup, un sourd aboiement se fit entendre. Un chien apparut au pied de la berge, la gueule ouverte, prêt à s'élaner.

—Dingo ! s'écria Harris.

—Ah ! cette fois, il ne m'échappera pas ! répondit Negoro.

Dingo allait se jeter sur lui, lorsque Negoro, se saisissant le fusil d'Harris, l'épaula vivement et fit feu.

Un long hurlement de douleur répondit à la détonation, et DINGO DISPARUT ENTRE LA DOUBLE RANGÉE D'ARBUSTES qui bordait le ruisseau.

Negoro descendit aussitôt jusqu'au bas de la berge.

Des gouttelettes de sang tachaient quelques

tiges de papyrus, et une longue traînée rouge se dessinait sur les cailloux du ruisseau.

— Enfin, ce maudit animal a son compte ! s'écria Negoro.

Harris avait assisté, sans prononcer une parole, à toute cette scène.

— Ah çà ! Negoro, dit-il, il t'en voulait donc particulièrement, ce chien-là ?

— Il paraît, Harris, mais il ne m'en voudra plus !

— Et pourquoi te détestait-il si bien, camarade ?

— Oh ! une vieille affaire à régler entre lui et moi !

— Une vieille affaire ?... répondit Harris.

Negoro n'en dit pas davantage, et Harris en conclut que le Portugais lui avait tué quelque aventure de son passé, mais il n'insista pas.

Quelques instants plus tard, tous deux, descendant le cours du ruisseau, se dirigeaient vers la Coanza, à travers la forêt.

(La suite au prochain numéro.)

ÉVASION DU PRINCE LOUIS-NAPO-LÉON DU FORT DE HAM

Le moyen d'évasion était des plus simples et des plus audacieux. Le prince se décida à le mettre à exécution sans retard. Il fut décidé qu'on tenterait la chance dans la matinée, parce que le gouverneur ne se levait jamais bien tôt, et parce que, entre l'avantage de n'avoir affaire qu'à un gardien, le prince avait encore la possibilité de prendre le train de quatre heures conduisant en Belgique.

Tout fut prêt pour le 23 mai. Malheureusement le prince reçut ce jour même la visite de quelques amis qu'il avait connus en Angleterre, et cela fit retarder l'entreprise, mais il eut la bonne idée de demander à un de ses visiteurs son passeport qui servit à Thélin.

Nous allons voir combien ce passeport fut utile. Le matin du 25 mai, de bonne heure, lorsque tout était calme et silencieux dans la citadelle, le prince, le docteur Conneau et Thélin guettaient, derrière les rideaux de la fenêtre, l'arrivée des ouvriers.

A leur grand désespoir, ils s'aperçurent que le seul homme de la garnison peu sympathique aux détenus se trouvait justement de garde ce matin-là à la porte de la prison du prince. Cet homme était excessivement minutieux dans son service ; il ne manquait jamais de questionner les ouvriers sur ce qu'ils avaient vu ou entendu dans la prison. Mais, par bonheur, le 25, il y eut une revue des troupes, et le grenadier fut obligé de rejoindre son bataillon ; on le remplaça donc. Les ouvriers arrivèrent enfin ; c'étaient tous des maçons ou des peintres : nouveau contretemps pour le prince, qui s'était habillé pour ressembler à un menuisier. Néanmoins, il n'y avait pas de temps à perdre.

Le prince se rasa immédiatement la moustache, ce qui le changea à le rendre presque méconnaissable.

Il mit dans ses poches un poignard et deux lettres, dont il ne se séparait jamais : une de sa mère et l'autre de l'empereur. Le prince regardait chacune de ces lettres comme un véritable talisman.

Habillé comme d'habitude, le prince mit pardessus sa redingote une chemise de toile épaisse, puis une blouse neuve et il enfila un pantalon bleu usé par le travail. Sur la première blouse, il en endossa une autre, mais très mauvaise, celle-là ; son accoutrement se compléta d'un vieux tablier bleu, d'une perruque à longs cheveux noirs et d'un bonnet gris-bleu. Il se couvrit le visage et les mains d'une véritable couche de peinture.

Le prince but alors sa tasse de café, entra dans une paire de sabots, se mit une pipe en terre à la bouche, se chargea sur l'épaule un corps de bibliothèque, puis attendit le moment de sortir. A sept heures du matin Thélin appela tous les ouvriers qui réparaient l'escalier pour venir boire la goutte.

Après avoir dit à un domestique de placer des verres et du vin sur la table de la salle à manger. Thélin courut à l'étage supérieur avertir le prince que le moment de partir était arrivé. Thélin redescendit pour rejoindre les gardiens, il entraîna l'un d'eux au fond du corridor sous prétexte de lui demander quelque chose d'im-

portant et le garda en causant le dos tourné à l'escalier que descendait le prince. L'autre gardien, Dupuis, était resté à son poste ; mais grâce à la bibliothèque que le prince portait sur l'épaule et qui lui cachait la tête, Dupuis fut obligé de faire un mouvement rapide pour éviter d'être cogné, ce qui l'empêcha de voir le faux ouvrier.

Le prince sortit dans la cour sans avoir été remarqué ; un ouvrier le suivait comme s'il avait envie d'engager la conversation, Thélin l'appela et l'invita à se rendre à la salle à manger pour y boire un coup.

En passant devant la première sentinelle, le prince laissa tomber sa pipe de sa bouche ; tranquillement, il ôta la bibliothèque de sur son épaule, ramassa sa pipe, alluma une allumette pour la rallumer, sans paraître inquiet de l'examen que le soldat lui faisait subir, puis il continua son chemin.

A la porte de la cantine, il rencontra l'officier lisant une lettre, plus loin quelques individus étaient assis sur un banc de bois, au soleil. Le concierge du fort était sur le seuil de sa loge, mais il ne regarda que Thélin qui suivait le prince, tenant le chien en laisse.

Le sergent chargé d'ouvrir et fermer la porte, regarda le faux ouvrier, mais un brusque mouvement que le prince imprima à sa grande bibliothèque fit faire un pas en arrière au sergent. Il ouvrit aussitôt la porte. *Le prince était libre !* Thélin le suivait de près.

Entre les deux ponts-le prince rencontra deux ouvriers venant droit à lui du côté même où son visage n'était pas caché par la bibliothèque. Comme un homme fatigué de porter un fardeau sur l'épaule droite il la passa tranquillement sur l'épaule gauche et au moment même où il craignait d'être questionné il entendit l'un d'eux dire : "Tiens, c'est Berthon !"

On avait enfin des chances de succès.

Le prince se hâta de suivre Thélin sur la grande route conduisant à Saint-Quentin, où un fiacre loué la veille attendait. A l'instant où le prince allait jeter les planches qu'il portait, il entendit une voiture venant de Saint-Quentin, qu'il laissa passer pour éviter d'être remarqué, et sauta ensuite dans sa voiture (qui était découverte). Il secoua la poussière de ses habits, jeta ses sabots dans une mare et partit, prenant lui-même les rênes, afin d'avoir l'air d'un conducteur.

Quelques minutes s'étaient à peine écoulées qu'ils virent deux gendarmes venant du village Saint Sulpice, mais avant d'arriver près de la voiture ils tournèrent dans la direction de Péronne. Les cinq lieues qui séparent Ham de Saint-Quentin furent promptement faites. Chaque fois qu'ils changeaient de chevaux, Thélin se cachait autant que possible le visage avec son mouchoir, feignant de tousser, de se moucher ; mais malgré cette précaution plusieurs personnes le reconnurent, et une vieille femme exprima sa surprise de le voir en compagnie d'un homme aussi pauvrement vêtu.

Avant d'entrer à Saint-Quentin, le prince retira ses vêtements grossiers, mais garda sa perruque et, quittant la voiture, suivit la route qui longe les murs de la ville, dans la direction de Cambrai, attendant Thélin, qui était allé chez M. Abrie, le maître de poste, pour louer une chaise et deux chevaux afin d'arriver, disait-il, à l'heure juste à Cambrai. Il laissait sa première voiture et le cheval pour le reprendre à son retour. M. Abrie était absent. Mme Abrie fit ce qu'on lui demanda avec la plus grande célérité et comme elle connaissait Thélin, elle lui offrit une tranche de pâté, qu'il emporta. Le prince la trouva excellente et en fit un bon déjeuner quelques moments après.

Le prince était toujours sur la grande route, attendant Thélin qui avait été retenu plus longtemps qu'il ne le pensait. Très anxieux, ne sachant pas s'il ne l'avait pas laissé passer, il demanda à un passant s'il n'aurait pas rencontré une chaise de poste sur sa route.

— Non, dit-il.

Et il continua sa route. C'était le procureur du roi de Saint-Quentin !

A la fin, la chaise parut, les joyeux aboiements du chien "Ham" qui avait accompagné Thélin l'annoncèrent de loin au prince. Il était alors neuf heures du matin.

En supposant que l'évasion du prince fût connue en ce moment à la citadelle, il était impossible aux autorités de prendre une mesure utile avant que les fugitifs aient eu le temps de se mettre hors d'attente. La chaise de poste entra à Valenciennes à deux heures quarante-cinq de l'après-midi. — Votre passeport, demanda le garde. Thélin exhiba celui que l'Anglais avait donné au prince à Ham.

— Très bien !

Comme il n'y avait pas de train pour Bruxelles avant quatre heures, le prince fut tenté de louer une autre chaise de poste pour gagner la frontière, mais il abandonna cette idée, en songeant qu'il pourrait exciter les soupçons en voyageant ainsi.

Le prince et Thélin attendirent donc patiemment à la station. Thélin avait les yeux constamment tournés du côté par où les gendarmes pouvaient arriver.

— Tiens, voilà Thélin, dit un homme âgé, simplement vêtu. Thélin se retourna et reconnut, à sa grande terreur, un gendarme qui avait quitté le service pour prendre une place au chemin de fer du Nord. L'homme demanda comment le prince se portait, ne supposant certes pas être si près de lui.

Le train arriva enfin, et ils y prirent place.

Le prince atteignit bientôt Bruxelles, Ostende et l'Angleterre, où il arriva le jour du Derby de 1846 (27 mai). Le prince vint immédiatement chez moi. Je le reconnus à peine lorsqu'il entra dans ma chambre, tellement il était changé par l'absence de sa moustache. Notre première rencontre fut pleine de joie. Le prince me témoigna sa satisfaction et sa reconnaissance de la réussite de l'entreprise audacieuse au succès de laquelle il prétendit que j'avais le plus puissamment contribué.

Ce fut de sa bouche que j'appris les détails de sa merveilleuse évasion.

Le prince n'eut pas plus tôt foulé le sol anglais qu'il écrivit à sir Robert Peel, à lord Aberdeen et à l'ambassadeur français.

Voici le texte de cette dernière lettre que reçut le comte de Saint-Aulaire :

Londres, 28 mai 1846.

Monsieur,

Je viens franchement déclarer à l'homme qui a été l'ami de ma mère, qu'en m'évadant de ma prison, je n'ai jamais eu l'intention de renouveler contre le gouvernement français les tentatives qui ont été si désastreuses pour moi. Mon seul but était de revoir encore mon vieux père.

Avant de me décider à avoir recours à la dernière extrémité—la fuite—j'ai épuisé tous les moyens possibles pour obtenir la permission d'aller à Florence, offrant en même temps toutes les garanties compatibles avec mon honneur. Mes sollicitations ayant été repoussées, j'ai fait ce que le duc de Guise et le duc de Nemours ont fait dans de semblables circonstances sous Henri IV.

Je vous prierais de faire connaître au gouvernement français mes intentions pacifiques, et j'espère que cette déclaration absolument spontanée aura pour effet d'abréger la captivité de ceux de mes amis qui sont encore en prison.

N.-L. BONAPARTE.

Le récit de cette évasion serait incomplet, si je ne racontais pas ce qui se passa à Ham après le départ du prince.

Le docteur Conneau, dont la vie toute entière fut dévouée au prince, avait choisi la tâche la plus difficile, celle de dissimuler le plus longtemps possible l'évasion.

Tout d'abord il ferma la porte de la chambre à coucher donnant dans le salon où, malgré la chaleur, il fit faire un grand feu, sous prétexte que le prince était indisposé. A huit heures du matin, le déjeuner une fois servi, le docteur donna l'ordre de le porter dans sa chambre à coucher. Le général Montholon, lui, était réellement malade au lit. Il ajouta que le prince avait pris médecine et pour convaincre chacun qu'il disait la vérité, il fabriqua lui-même un mélange de café et de pain rôti, avec une addition d'acide nitrique, qui, après avoir bouilli quelques instants, remplit la pièce d'une telle odeur de médicaments que les gardiens furent tous convaincus.

Le gouverneur vint bientôt demander des nouvelles du prince.

Le docteur répondit qu'il allait un peu mieux et qu'il prenait quelques instants de repos sur un sofa du salon.

Tout alla bien jusqu'à sept heures du soir, le gouverneur revint alors, et lorsque le docteur lui eut répété que le prince allait toujours mieux, il répondit : "Puisque le prince est remis, il faut que je le voie, il faut que je lui parle."

On avait fort adroitement arrangé dans le lit, une sorte de mannequin, ayant la forme d'un homme, la tête tournée vers la muraille. Le docteur appela le prince. Pas de réponse. Se tournant vers le gouverneur, il lui dit : "Le prince est profondément endormi." Le gouverneur ne sembla pas satisfait. "Je vais m'asseoir dans la chambre à côté jusqu'à ce qu'il se réveille. Au fait, pourquoi Thélin n'est-il pas encore de retour ? La diligence est arrivée et Thélin n'est pas ici. C'est étrange, très étrange ! Laissez-moi."

Le docteur se plaça alors sur le seuil de la porte de la chambre à coucher et barant le chemin au gouverneur reprit : "Non, non, n'entrez pas, il dort encore ;" mais le gouverneur ne put supporter l'incertitude dans laquelle il était. Il entra donc, et relevant les couvertures du lit, découvrit aussitôt toute la vérité.

— Grand Dieu ! s'écria-t-il, le prince est parti ! On peut aisément se figurer sa profonde stupeur.

Le lendemain, l'ordre vint d'arrêter le gouverneur et tous les gardiens. On mit les menottes au docteur Conneau et on l'envoya à Péronne où il fut jugé et condamné à trois mois d'emprisonnement. Charles Thélin fut condamné *par défaut* à six mois de la même peine.

Une fois en sûreté, la première chose que fit le Prince, fut de remplir le devoir sacré qui l'avait poussé à s'évader. La maladie de son père faisant de rapides progrès, le Prince n'avait pas de temps à perdre s'il voulait lui dire un dernier adieu. Il demanda donc immédiatement un passeport à l'ambassadeur d'Autriche à Londres, ambassadeur qui représentait aussi le grand-duc de Toscane. Mais le passeport fut refusé, sous prétexte que sa délivrance regardait le gouvernement français seul. Le grand-duc de Toscane fut alors sollicité par divers membres de la famille, mais il répondit qu'il lui était impossible de tolérer, fût-ce vingt-quatre heures la présence du prince dans le duché, la France s'y opposant.

Comte ORSI.

AVIS

Nous prions nos abonnés de la ville de se préparer à recevoir la visite de notre collecteur. Il se présentera à eux avec des reçus à la main pour ceux qui paieront leur abonnement. Nous espérons que personne ne refusera de payer ce qui nous est dû et qu'on ne l'obligera pas de retourner plusieurs fois au même endroit. Nous prions nos abonnés de faire attention à ce que nous offrons à ceux qui paieront leurs arrérages et leur abonnement jusqu'au premier janvier prochain.

Léon XIII est le deux cent cinquante-septième pape.

Sur ces papes, quarante-cinq furent français, treize Grecs, huit Syriens, six Allemands, six Espagnols, deux Africains, deux Savoyens, un Dalmate, un Anglais, un Portugais, un Hollandais, un Suisse, un Candiotte ; l'Italie a donné les autres.

Soixante-dix ont été proclamés saints. Sur les deux cent cinquante-sept pontifes, non compris saint Pierre, huit sont morts sans avoir siégé un an ; vingt-deux ont siégé d'un an à deux ; cinquante-quatre de deux à cinq ans ; cinquante-sept de cinq à dix ans ; cinquante-et-un de dix à quinze ans ; seize de quinze à vingt ans, et neuf plus de vingt ans.

Pie IX, par les années de son pontificat, a dépassé tous les pontifes romains.

Jean XII est mort à quatre-vingt-dix ans, et Clément XII à quatre-vingt-douze ans ; Grégoire IX est mort âgé de cent ans.

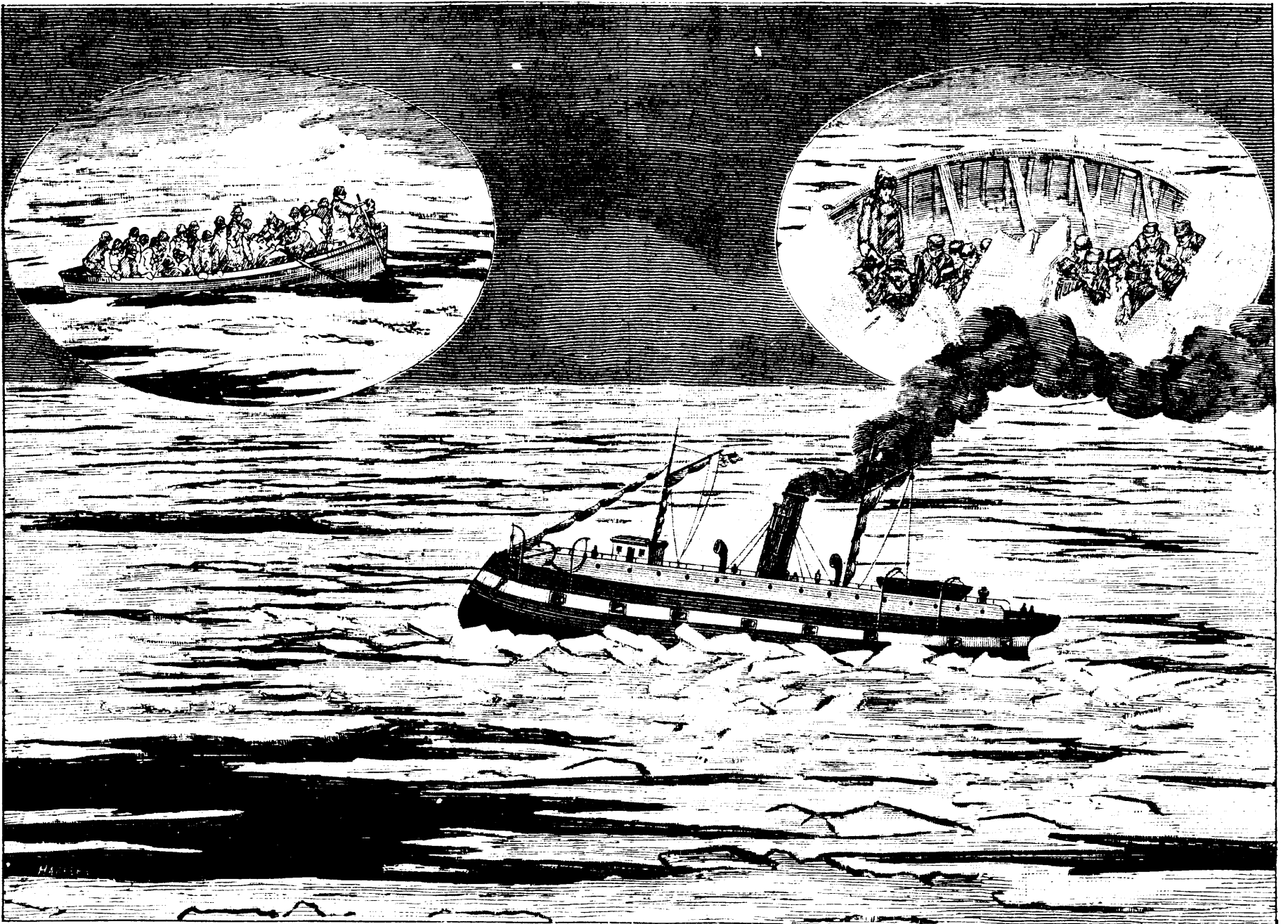


“ Il n’y a rien, ” dit bientôt Harris



Dingo disparaît entre la double rangée d'arbustes

GRAVURES DU FEUILLETON



LE STEAMER *NORTHERN LIGHT* DANS LES GLACES

A NOS ABONNÉS DE LA CAMPAGNE

L'agent général de L'OPINION PUBLIQUE, M. Edmond Stevens, doit bientôt parcourir les paroisses des comtés de Saint-Hyacinthe, Arthabaska, Yamaska, Nicolet et Richelieu, dans le but de recueillir des souscriptions et de percevoir ce qui est dû à l'administration du journal pour abonnement.

REPRISE DE LA GUERRE DES ACHANTIS

On télégraphie de Cape Town que le roi des Achantis a envoyé un ambassadeur spécial à M. Herbert T. Usher, gouverneur de la Côte d'Or, pour lui demander de livrer un chef fugitif d'une de ses tribus.

Le gouvernement anglais a aussitôt donné l'ordre d'envoyer de Madère des munitions et des approvisionnements à la Côte-d'Or.

Le roi Coffe a le caractère très belliqueux, et, s'il réussit à entraîner ses voisins avec lui, il causera beaucoup d'embarras à l'Angleterre qui a déjà beaucoup à faire avec les Boers et les Basutos.

Les annonces de naissances, mariages et décès sont insérées à raison de cinquante centimes.

NAISSANCE

En cette ville, le 16 février, la dame de M. Jos. Chevalier, marchand, un fils.

DEUIL

Il est certain que ce qui occupe considérablement une personne quand elle se trouve dans la pénible nécessité de se procurer un deuil, c'est de savoir si la couleur du noir qu'elle va acheter tiendra longtemps et qu'il ne rougira pas après avoir été porté quelque temps.

Nous invitons nos pratiques et le public en général à venir faire l'inspection des 32 caisses de superbes tissus noirs et de deuil que nous venons de recevoir de nos deux célèbres manufactures européennes, Béchard, Duluy et Cie., de Lyon, France, et Londrill, Wulff et Cie., de Bradford, Angleterre.

Rien de beau comme ces marchandises. Quel lustre! quel fini!!

Quand à la couleur, nous la garantissons pour durer jusqu'au dernier morceau. Nos crêpes sont aussi superbes et garantis à l'épreuve de l'eau.

Une circulaire est en ce moment en distribution, laquelle donne de plus amples détails sur ce département.

DUPUIS FRERES,

605, Rue Ste Catherine, coin de la rue Amherst. Aux deux boules noires, Montréal.

PASTILLES PECTORALES

Ces pastilles sont fortement recommandées contre les Bronchites, Rhumes, Toux opiniâtre, Catarrhe, Extinction de voix, etc., etc.

En vente dans toutes les Pharmacies. Seul propriétaire,

S. LACHANCE, Chimiste, 646, rue Ste-Catherine, Montréal.

Guérisson de la Consommption

Un vieux médecin, retiré des affaires, ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la recette d'un simple remède végétal pour la guérison infaillible et permanente de la Consommption, Bronchites, Catarrhe, Asthme, et pour toutes les maladies nerveuses; après en avoir éprouvé ses merveilleux pouvoirs curatifs dans des milliers de cas, il a considéré de son devoir de le faire connaître à l'humanité souffrante.

W. W. SHEARER, 149, Power's Block, Rochester, N. Y.

JEUX D'ESPRIT ET DE COMBINAISONS

Adressez les communications concernant ce département au "Jeux d'esprit, bureaux de L'OPINION PUBLIQUE, Montréal."

No. 138.—ÉNIGMES

A la candeur qui brille en moi, Je joins le plus noir caractère, Il n'est rien que je tolère, Mais je suis méchant quand je bois.

Mlle CÉCILIE PLAISANCE, St-Jean (Deschail.)

No. 139

Pour me nommer, si l'on m'en croit, La chose n'est pas difficile; Car je suis assuré qu'au camp comme à la ville, Chacun, à tout moment, me montre au bout du [doigt].

A. L. G., St-Germain de Rimouski.

ANAGRAMMES.

No. 140.—Le nom du roi qui fait: L'Ange-marche.—C. DUBÉ, Québec.

No. 141.—Le nom de demoiselle qui fait: Se-lie.—L. A. CLOUTIER, St-Joseph (Beauce).

No. 142.—MOTS EN TRIANGLE.

Le soleil obéit à l'ordre de mon premier; Mon second, port de la Baltique, coule en Silésie; Mon troisième, fils de Noé, mourut en Asie; Mon quatrième, en Chaldée, d'Abraham la patrie; Et dans Emilie vous trouverez mon dernier.

Mlle J. M., Québec.

No. 143

Prophète et général des Juifs fut mon premier; Rivière de France, lecteur, est mon deuxième; Un nom de femme vous donnera mon troisième; Adjectif possessif formera mon quatrième; Puis dans Noël vous trouverez mon dernier.

Mlle C. D., Québec.

ÉNIGMES-CHARADES

No. 144.—Mon premier est à ma tête; mon dernier est à mon autre extrémité; une particule m'unit par le milieu; et sans mon tout je puis vivre.—Mlle ALIDA PALARDY, St-Hugues.

No. 145.—Mon premier est le nom d'un grand fleuve; mon second uni à mon premier veut dire civil; mon troisième est le nom d'un poisson, et mon tout le nom d'un grand saint.—Mlle EVA RANGER, St-Polycarpe.

No. 146.—Mon premier nourrit mes animaux; Chacun passe sur mon second; mon troisième est un jeu de hasard; mon quatrième soulève les bâtisses, et mon tout marque sa supériorité.—Mlle B.-C. DE LAGORGENDIÈRE, Portneuf.

No. 147.—MOTS CARRÉS

Mon premier, en entier, se voit dans une échoppe; Mon second, grand persil ou céleri sauvage; Mon troisième est un fleuve du beau pays d'Eu- [rope]; Mon dernier est, d'une roue d'une scie, l'apanage.

Madame E. R., Deschambault.

No. 148

Mon premier à Béthel, à Dau, Était en honneur; mon second Est fort utile à l'oiseau vagabond; Mon troisième sert toujours de mordant Au teinturier; Et mon dernier Vit sous ses murs le grand Condé Poursuivant l'Espagnol dompté.

Par ELZ. OUELLET, Hébertville.

No. 149.—CHARADES

Bien des petits oiseaux tirent la vie De mon premier; De mon dernier se compose la vie De mon entier.

B. E. P., Berthier (en haut).

No. 150

Mon premier sait sécher les pleurs des malheu- [reux]. Plus cruel mon second est très craint d'eux, Et mon tout, cher lecteur, est un tissu précieux.

Mlle CAROLINE DROUIN, St-Joseph (Beauce).

No. 151

Mon premier est un adjectif qualificatif, Mon second est un pronom possessif, — Mon tout est souvent la cause d'un souvenir, Ou encore de quelques peines de l'esprit.

L. A. LÉTOURNEAU, St-Joseph (Beauce).

DÉLASSEMENTS ARITHMÉTIQUES

No. 152.—Placez les chiffres de 1 à 16 de manière que chaque colonne additionnée fasse toute le même nombre. Exemple:

Table with 5 columns of numbers: 00 00 00 00 00, 00 00 00 00 00, 00 00 00 00 00, 00 00 00 00 00, 00 00 00 00 00

Mlle ODILE ROY, St-Joseph (Beauce).

ONT DEVINE:

Mlle Joséphine Denault, St-Timothée: Tous. Mme Rinfret, Matane: Nos. 113, 118. Mlle Eug. Cinq-Mars, Montréal: Nos. 113, 118.

Mlle Elmire de Lagorgendière, Portneuf: Nos. 113, 118.

Mlle Amaryllis Denault, St-Timothée: Tous. Mlle Eva Ranger, Saint-Polycarpe: Nos. 113, 118.

Madame E. B., Deschambault: Nos. 112, 113, 118, 121, 122.

Mlle Ernestine Bérard, Drummondville: Nos. 102, 103, 107, 113, 118.

Mlle Alida Palardy, St-Hugues: Nos. 113, 118, 121, 122.

Mlle Eliza Lepage, Rimouski: No. 118.

Mlle Emilie Létourneau, St-Joseph (Beauce): Nos. 117, 118, 120, 123, 124.

Mme Joséphine Giroux, St-Joseph (Ont.): No. 118.

Mlle Corinne Langlois, Sainte-Scholastique: No. 121.

Mlle Odile Roy, St-Joseph (Beauce): Nos. 113, 118, 120.

J. A. L., Berthier (en haut): Nos. 113, 115, 116, 117, 118, 119, 123.

Is. Enoch Lepage, Québec: Tous, excepté 119, 120.

J. B., l'Assomption: Nos. 102, 103, 105, 113, 118.

E. L., Trois-Rivières: Tous.

V. P., Isle Dupas: Nos. 113, 114, 115, 116, 121, 123.

L. A. Cloutier, St-Joseph (Beauce): Nos. 113, 120, 123.

B. E. P., Berthier (en haut): Tous, excepté 117 et 120.

M. L. A., Berthier (en haut): Nos. 113, 115, 117, 118, 119, 122, 123.

Philippe Lepage, Rimouski: No. 126.

L. A. Létourneau, St-Joseph (Beauce): De 101 à 111.

E. E. Lemieux, Ottawa: Nos. 113, 118.

SOLUTIONS

No. 112. C'est comme la moutarde après qu'on a diné; No. 113. La lettre R; No. 114. Portrait; No. 115.

H O U L E O I S E U S E L E

No. 116. Douleur, douceur; No. 117. Able, table; No. 118. Ver-glas; No. 119. Mil-lion; No. 120. Scie-gare, cigare; No. 121. Une araignée fait sa toile pour attraper les mouches, et une coquette fait sa toilette pour attraper les hommes; No. 122. Ce sont les couleurs pâles; No. 123.

P I L O N L U N E I C A R E U N I R L A V A L N I E R O R A G E E R R E N E L E E

LE JEU DE DAMES

Adressez toutes les communications concernant le Jeu de Dames à M. J.-E. TOURANGEAU, bureau de L'OPINION PUBLIQUE, Montréal.

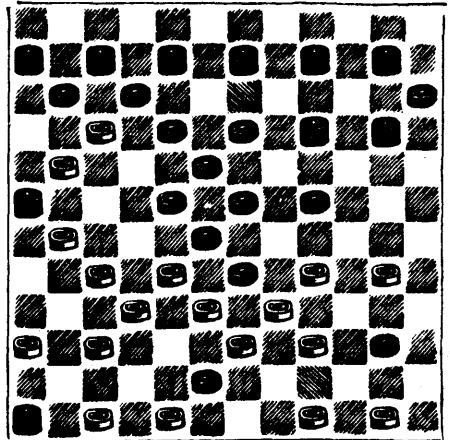
Solutions justes du problème 254

Montréal: MM. H. Leclerc, N. Chartier, Z. Pouliot, J.-O. Pément, H.-R. Denis A. Rechon.

PROBLÈME No. 255

Composé par M. P. D. LÉTOURNEAU, North Brookfield, Mass.

NOIRS.



BLANCS.

Les Blancs jouent et gagnent

Solutions justes du problème 254

Table with 2 columns: Les Blancs jouent de, Les Noirs jouent de. Lists numbers 21-64 and a final note '41 et gagnent.'

S'il y a de nos abonnés qui ne tiennent pas à conserver complète la série de L'OPINION PUBLIQUE, il nous obligeraient beaucoup en nous faisant parvenir le No. 43, 1878.

LES ÉCHECS

MONTRÉAL, 3 mars 1881.

Pour nouvelles littéraires, s'adresser à Mr le Dr T. LAMOUREUX, 589, rue Ste-Catherine. Pour problèmes, parties, etc., à Mr O. TREMPÉ, 698, rue St-Bonaventure, Montréal.

SOLUTIONS JUSTES

Problème No. 261.—MM. M. Toupin H. Lafrenière, Montréal; M. Lalandry, New-York; Un amateur, Ottawa; Trifluvien, Trois-Rivières; N. P., Sorel; V. Gagnon, Québec.

NOUVELLES.

—Dans notre prochain numéro nous donnerons quelques détails du tournoi d'échecs qui a eu lieu à Ottawa la semaine dernière.

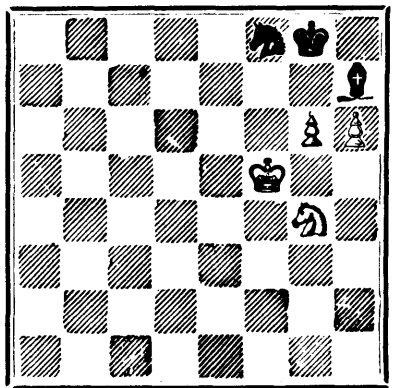
—M. Max Judd a gagné la deuxième partie du match avec le capt. Mackenzie; durée de la partie: 4 1/2 heures; partie française; 49 coups. Nous publierons quelques-unes de ces parties.

—Enfin, le livre du cinquième Congrès d'Echecs d'Amérique paraîtra le 20 mars 1881; le prix en est fixé à \$2.50. Les amateurs qui désireraient se procurer cet ouvrage devront s'adresser à Brentano's Literary Emporium, 38, Union Square, New-York.

FIN DE PARTIE No. 13.

Composé par M. B. HORWITZ. (Du Chess Monthly).

NOIRS.



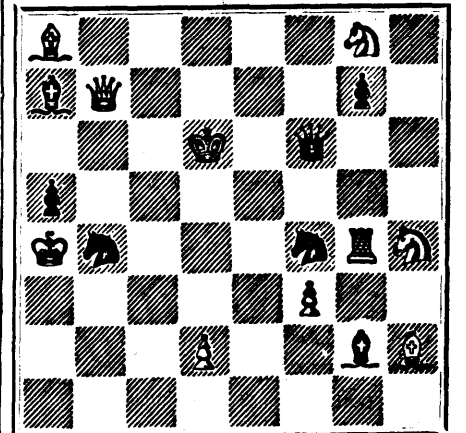
BLANCS.

Les Blancs jouent et gagnent

PROBLÈME No. 263.

Composé pour L'Opinion Publique par M. J. FAYASSE, père, Beauvaisin (Gard), France.

NOIRS.



BLANCS.

Les blancs ou les noirs jouent et font mat en 3 coups.

Solution du problème No. 261.

Table with 2 columns: Blancs, Noirs. Lists chess moves like 1 C 1er C, 2 C 3e F, etc.

137e PARTIE

Cette brillante partie a été jouée à New-York il y quelques années dans un tournoi.

Défense Philidor.

Table with 2 columns: Blancs, Noirs. Lists chess moves for a Philidor defense, such as 1 P 4e R, 2 C 3e FR, etc.

NOTES.

- (1) La partie des blancs est très bien développée. (2) Un beau sacrifice, mais les blancs sont amplement récompensés par la suite. (3) Coup brillant et profond.

Prix du Marché de Détail de Montréal

Montréal, 25 février 1881.

Table with columns: FARINE, \$, C., \$, C. Items include Farine de blé de la campagne, Farine d'avoine, etc.

Table with columns: GRAINS, \$, C., \$, C. Items include Blé par minot, Pois, Orge, etc.

Table with columns: LAITERIE, \$, C., \$, C. Items include Beurre frais à la livre, Beurre salé, etc.

Table with columns: VOLAILLES, \$, C., \$, C. Items include Dindes (vieux) au couple, Dindes (jeunes) do, etc.

Table with columns: LÉGUMES, \$, C., \$, C. Items include Pommes au baril, Patates au sac, etc.

Table with columns: GIBIERS, \$, C., \$, C. Items include Canards (sauvages) par couple, Pigeons domestiques au couple, etc.

Table with columns: VIANDES, \$, C., \$, C. Items include Bœuf à la livre, Lard, Mouton, etc.

Table with columns: DIVERS, \$, C., \$, C. Items include Sucre d'érable à la livre, Sirop d'érable au gallon, etc.

Marché aux Bestiaux

Table with columns: \$, C., \$, C. Items include Bœuf, 1re qualité, par 100 lbs, Vaches à lait, etc.

Table with columns: \$, C., \$, C. Items include Foin, 1re qualité, par 100 boîtes, Paille, etc.

QUINA-LAROCHE ÉLIXIR VINEUX. Récompense Nationale de 16,600 fr. Médaille d'Or. Aperitif, Fortifiant, Fébrifuge.

BOTANIQUE

Cours Élémentaire de BOTANIQUE et FLORE DU CANADA. Par L'ABBÉ J. MOYEN, professeur de sciences naturelles au collège de Montréal.

AU CLERGE

LE PROTESTANTISME jugé et condamné par les protestants. Avec le double compte-rendu d'une discussion publique entre l'auteur et un ministre.

CE JOURNAL se trouve sur la liasse, dans le Bureau d'Annonces de MM. GÉO. F. BOWELL & CIE., (No. 10, RUE BRUCE), où les contrats peuvent y être passés pour les annonces de NEW-YORK.



AVIS

Des soumissions cachetées, adressées au "Surintendant Général des Affaires des Sauvages," et portant la suscription "Soumissions pour approvisionnement de la Saugvages," seront reçues à ce bureau jusqu'à MIDI de SAMEDI le 29 FEVRIER 1881.

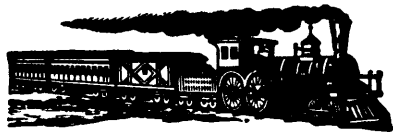
On pourra obtenir des formules de soumission et les détails relatifs à ces approvisionnements, en s'adressant au sousigné ou au Surintendant des Sauvages, Winnipeg.

Le département ne s'engage pas, cependant, à accepter la plus basse ni aucune des soumissions. [Aucun journal ne devra insérer cette annonce sans en obtenir l'autorisation spéciale de ce département, par l'entremise de l'imprimeur de la Reine.]

L. VANKOUGHNET, Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages. Dépt. des Affaires des Sauvages, Ottawa, 17 janvier 1881.

Le délai fixé pour recevoir des soumissions pour Approvisionnement des Sauvages est par le présent prolongé jusqu'à MIDI de SAMEDI, le 5 MARS 1881.

L. VANKOUGHNET, Député du Surintendant-Général des Affaires des Sauvages. Département des Affaires des Sauvages, Ottawa, 14 février 1881.



CHEMIN DE FER Q.M.O. & O.

CHANGEMENT D'HEURES

A PARTIR DE JEUDI, 23 DEC. 1880, Les trains partiront comme suit:

Table with columns: MIXTE, MALLE, EXPRESS. Rows list departure and arrival times for various stations like Hochelaga, Québec, St-Jérôme, etc.

Sur tous les Trains pour Passager il y a des magnifiques Chars-Palais et des Chars-Dortoirs élégants sur les Trains de Nuit.

Les Trains allant à et venant de Ottawa font rencontre avec les trains allant à et venant de Québec. Les Trains du Dimanche partent de Montréal et de Québec à 4 p.m.

Tous les trains font leur parcours d'après l'heure de Montréal.

Bureaux Général, 13, Place d'Armes. BUREAUX DES BILLETS: 12 PLACE D'ARMES, 202 RUE ST-JACQUES, MONTREAL. VIS-A-VIS L'HOTEL ST-LOUIS, QUEBEC. L. A. SÉNÉCAL, Surintendant-Général.

DEMANDEZ LA POUVRE à PÂTE VICTORIA. La seule Certifiée Pure par le Prof. J. BAKER EDWARDS, Analyste. Manufacturée par D.G. BROUSSEAU & CIE., RUE NOTRE DAME, MONTREAL.

M. E. DUNCAN SNIFFIN est autorisé à signer des contrats pour annoncer dans L'OPINION PUBLIQUE, à nos plus bas prix, à nos Bureaux, au ARTOR HOUSE NEW-YORK.

50 CHROMOS en cartons de neuf, 10 cts. par la maille 40 agents. Échantillons, 10 cts. U. S. CARD CO., Northford.

FER BRAVAIS. Adopté dans tous les Hôpitaux. (FER DIALYSÉ BRAVAIS) Recommandé par tous les Médecins. Contre ANÉMIE, CHLOROSE, DÉBILITÉ, ÉPUISEMENT, PERTES BLANCHES, etc.

LA POUDRE ALLEMANDE

SURNOMMÉE

THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS ET EST

Vendue chez tous les Epiciers respectables.

Ecole d'Agriculture de L'Assomption

Enseignement GRATUIT théorique et pratique. \$6.00 par mois donnés aux élèves boursiers par le Conseil d'Agriculture. COURS de 2 ans, comprenant Géométrie, Arithmétique, Orthographe, Agriculture, etc.

CONDITIONS D'ADMISSION: Application par écrit au Directeur de l'École, être âgé d'au moins 15 ans, être constitué muni d'un certificat de moralité par le curé ou le maire de la paroisse de l'applicant, savoir lire, écrire et chiffrer.

Cette école est la plus avantageuse sous tous rapports pour les jeunes gens qui se destinent à l'agriculture. JOS. GAUDET, Ptre, Directeur. J. J. MARSAN, 60r, M. C. A., Professeur et Gérant.

Mercier, Beausoleil & Martineau

AVOCATS,

No. 55, RUE ST-JACQUES,

MONTREAL

HON. H. MERCIER, ex-Solliciteur-Général, député de St-Hyacinthe. CLEOPHAS BEAUSOLEIL, autrefois syndic officiel. PAUL G. MARTINEAU, B.C.L. N. B.--M. Mercier donnera une attention toute spéciale aux affaires criminelles.

ORGUE A VENDRE

Fait par un des meilleurs manufacturiers de la Puissance, un excellent instrument, sera vendu à bon marché. S'adresser au bureau de ce journal.

AVIS AUX PHOTOGRAPHES

A louer, garni et meublé, l'un des plus anciens éta blissements de Montréal. Y compris chambre obscure, lentilles et tout l'appareil nécessaire avec 10,000 négatives, amplement, échantillons de cadres, boîtes, etc. Situé dans le centre des affaires, dans l'un des meilleurs endroits de la ville. Conditions très modérées. S'adresser à BURLAND LITHOGRAPHIC CO.

ASSURANCE FINANCIERE

De Paris (France)

Toutes vos dépenses seront remboursées si vous exigez de vos fournisseurs des Bons d'Escompte de l'Assurance Financière.

Il ne vous coûte rien que la peine de les demander. Quand vous en avez pour \$20 entre les mains, il vous suffit de les envoyer soit à Montréal à la succursale, soit à l'agent du district, qui vous donne en échange une Police de \$20, numérotée, à votre nom, garantie par des Titres de rentes du Gouvernement Français. Cette Police court la chance d'être remboursée de son plein montant à chaque tirage; ces tirages ont lieu tous les mois à Paris.

Ces Bons d'Escompte sont vendus aux marchands à raison de 5 p. c. de leur valeur nominale, c'est-à-dire que pour \$20 versés par le marchand à l'Assurance Financière, il reçoit \$400 de Bons, qu'il donne gratis à ses clients achetant au comptant. De plus, on remet au Marchand une police, lui assurant également le remboursement de ses \$20. Ce n'est qu'une avance qu'il fait.

Cette avance, par un mode de capitalisation et de mutualité particulier à l'Assurance Financière, explique tous les avantages que cette institution offre aux consommateurs et aux marchands. Des manuels, programmes, sont adressés franco à tous ceux qui en font la demande aux bureaux de l'Assurance Financière, 17, rue St-Jacques, Montréal. Pour toutes informations nécessaires, s'adresser aussi à

Forrest, Patenaude & Cie., AGENTS GÉNÉRAUX. 17, rue St-Jacques, Montréal.

M. J. H. BATES, Agent d'Annonces 41, PARK ROW (bâtiment du Times), est autorisé à signer tous contrats pour annonces à nos plus bas prix, pour être insérées dans L'Opinion Publique.

50 Cartes-Chromos lithographiés. No. 2, 10 cts. Gros troussau pour les agents, 10 cts. GLOBE CARD CO., Northford Ct.

NOUVEAU PROCÉDE

PHOTO-ELECTROTYPE

La Cie. Lithographie Burland, Nos 5 et 7, RUE BLEURY.

L'honneur d'annoncer qu'elle seule a le droit d'exploiter Montréal le nouveau procédé pour faire des ELECTRO-TYPIES avec des

DESSINS A L'ENCRE ET A LA PLUME

Gravures sur bois, ou Photographies,

convenables pour être imprimées sur toutes espèces de presses typographiques. Ce procédé évite tout le travail manuel du graveur, et permet aux Propriétaires de fournir aux Imprimeurs ou Editeurs des ELECTROTYPIES de livres ou autres publications, de format agrandi ou rapetissé, à très-bon marché. On attire tout particulièrement l'attention des hommes d'affaires sur ce nouveau procédé, qui comble une lacune dans l'imprimerie, et dont les résultats sont magnifiques et à bien bon marché.

ESSAYEZ-LE!

AVIS!

The Scientific Canadian

AND PATENT OFFICE RECORD.

Cette PRÉCIEUSE REVUE MENSUELLE a été beaucoup améliorée durant l'année dernière et contient maintenant les renseignements les plus récents et les plus utiles relativement aux Sciences et aux diverses branches des Métiers Mécaniques, choisis avec le plus grand soin pour l'information et l'instruction des Ouvriers du Canada. Une partie de ses colonnes est consacrée à la lecture instructive, convenable pour les jeunes membres de la famille, des deux sexes.

TELE QUE

ORTICULTURE, HISTOIRE NATURELLE, JEUX ET AMUSEMENTS POPULAIRES, OUVRAGES DE FANTAISIE ET A L'AI GUILLE POUR DAMES, ET COURTES ET AMUSANTES HISTOIRES.

THE SCIENTIFIC CANADIAN

Conjointement avec le

PATENT OFFICE RECORD

Contient 48 pages remplies des plus Belles Illustrations et environ 125 diagrammes de tous les Brevets émis chaque mois en Canada; c'est une publication qui mérite l'encouragement de tous les Ouvriers de la Puissance, dont la devise devrait toujours être:

ENCOURAGEONS L'INDUSTRIE NATIONALE.

Prix: Seulement \$2.00 par année.

LA CIE. DE LITHO. BURLAND,

PROPRIETAIRE ET EDEITEUR,

5 et 7 RUE BLEURY

Décisions judiciaires concernant les Journaux

1o. Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre, est responsable du paiement.

2o. Toute personne qui renvoie un journal est tenue de payer tous les arrérages qu'elle doit sur l'abonnement; autrement, l'éditeur peut continuer à lui adresser jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas, l'abonné est tenu de donner, en outre, le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement, qu'il ait retiré ou non le journal du bureau de poste.

3o. Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district où le journal se publie, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.

4o. Les tribunaux ont décidé que le fait de refuser de retirer un journal du bureau de poste, ou de changer de résidence et de laisser accumuler les numéros à l'ancienne adresse, constitue une présomption et une preuve prima facie d'intention de fraude.

L'OPINION PUBLIQUE est imprimée aux Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal, Canada, par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND (LIMITED).